

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 41.

MONTREAL, JEUDI, 9 OCTOBRE, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI,

PAR A. B. ROUTHIER.

Un mot de critique.

Depuis bientôt un an, M. A. B. Routhier, sous le pseudonyme de Jean Piquefort, publie dans le *Courrier du Canada*, des diatribes encore plus injustes qu'acerbés contre tous ceux qui tiennent une plume dans ce pays.

Suivant lui, tous nos meilleurs écrivains, ne sont que des ignorants et des barbouilleurs de papier.

Il choisit ce qu'ils ont écrit de plus défectueux, leurs premiers essais, les tourne et retourne en tous sens, les épèle, les dissèque, les défigure et les juge avec une mauvaise foi sans pareille.

Ajoutons que monsieur est encore plus susceptible pour lui-même qu'il est sans pitié pour autrui. Si vous ne le proclamez pas de suite le premier écrivain de son temps en prose et en vers, gare à vous ! Vous êtes sur son carnet ; et, à la première occasion, il vous décochera sa petite vengeance avec tout le fiel et la ponctualité d'un dévot. Seulement il ne signera plus A. B. Routhier, il signera Jean Piquefort : c'est moins compromettant : les *Lettres à Basile* lui ont donné de l'expérience.

En lisant l'article de M. David dans lequel il osait dire que Fréchette faisait mieux les vers que Routhier, je me suis dit, il en tient une celui-là ! Et en effet, la chose ne s'est pas fait longtemps attendre. M. David a eu la sienne, et l'une des mieux soignées... sans faire tort aux autres.

J'ai peu l'habitude de lire du Routhier : c'est un genre qui ne me plaît qu'à demi. Néanmoins j'ai voulu voir la fameuse pièce qui a valu une pareille avalanche à M. David, et voir si réellement il avait été injuste envers l'auteur.

Or j'ai lu la pièce attentivement et le plus impartialement possible ; je me suis infligé cette tâche et je l'ai remplie jusqu'au bout. Maintenant je viens dire honnêtement et franchement ce que tous les hommes de goût pensent *in petto*, c'est à dire que cette pièce ne vaut rien ou à peu près ; et que M. Routhier, au lieu de se mettre en si grande colère contre M. David, aurait dû au contraire le remercier chaudement de sa critique infiniment trop flatteuse.

Quand je dis que cette pièce ne vaut rien, je suis prêt à le prouver, et pour cela je ne demande que quelques instants d'attention.

Ce n'est aucunement dans le but de venger M. David que j'écris ceci,—le public a depuis longtemps fait justice de l'agression dont il a été l'objet ;—mais il ne faut pas laisser se fourvoyer notre goût littéraire. Les coteries politiques n'ont pas le droit de décerner les brevets de génie. La jeunesse qui s'instruit a besoin de guides et de modèles, et ce serait lui rendre un bien mauvais service que de laisser proclamer comme chef-d'œuvre d'aussi piètres productions que la *Découverte du Mississipi* par M. A. B. Routhier.

Mes remarques se borneront à peu de chose : la meilleure critique que l'on puisse faire de pareils vers, c'est de les citer.

Pour commencer, M. Routhier ignore les règles les

plus élémentaires de la prosodie. Il ne sait pas ce que c'est que le rythme. Un bout de prose de treize syllabes lui sonne aussi bien à l'oreille que le plus harmonieux des alexandrins. Si vous ne me croyez pas, lisez, je ouille au hasard :

—En tête des nations, comme une grande reine....

—La France de St. Louis, sa fille plus soumise.....

—Et la fécondation dans la suite des âges....

—De porter aux nations vivant dans l'ignorance.....

—Se sentit tressaillir d'une émotion soudaine.....

—Et ses yeux éblouis d'une vision étrange.....

—Violemment arrachés au sceptre de la France.....

—Des charriots emportés sur des ailes de feu.....

—Après cette vision en vit passer une autre.....

—Il vit le Canada devenu missionnaire.....

Dix vers de treize pieds, dans une seule pièce ; on admettra que c'est un tour de force.

Et puis les consonnances à l'hémistiche pullulent. On en remarque jusqu'à quatre de suite :

—Des fleurs déployant leurs sauvages grandeurs,
De grands lacs mugissant comme des mers sans bornes,
Des forêts prolongeant leurs sombres profondeurs.
Tout était riche et grand dans ces mondes sauvages....

Un peu plus loin on en trouve encore trois :

—Promenant son pas lent au milieu des déserts,
Et tantôt ressemblant à la furie antique,
Lançant en mugissant ses vagues dans les airs.....

Il ne faut pas se scandaliser de cette répétition du mot *sauvages* en quatre vers, et encore moins de mot *grand* qui non-seulement n'est séparé de *grandeurs* que par un monosyllabe, mais encore se trouve répété au deuxième vers suivant. Je n'en finirais pas s'il me fallait relever toutes ces incorrections. Les mots *grand*, *grandir*, *grandeur* se trouvent presque à chaque vers. En voici quelques échantillons :

“Comme une grande reine ; sa grande intelligence ; tout était riche et grand ; quelle grande nature ; ni les grands horizons ; un théâtre plus grand ; ouvrant ses grandes ailes ; un grand peuple mourant ; du grand fleuve endormi ; de grands lacs mugissant ; sillonner les grands lacs ; sur les bords du grand lac ; le grand lac ondulait ; leur montrant la grandeur ; avenir et grandeur ; leurs sauvages grandeurs ; hâtant vers la grandeur ; et pour grandir le champ ; agrandir la puissance ; il sent grandir le mal ; prospérer et grandir, etc.”

Vingt et une fois !....

Il y a encore les mots *beau*, *belle*, *riche*, *éternelle*, qui se retrouvent presque à chaque strophe ; très souvent jusqu'à deux ou trois fois dans la même strophe.

Quelquefois même, comme je l'ai fait remarquer plus haut, la répétition se fait d'un vers à l'autre :

—Etalant sa richesse, élargissant ses bords.

Recevant ses nombreux et riches tributaires....

—Puis déchiré, noirci, mais rayonnant de gloire,

Repassant l'Atlantique en glorieux lambeaux....

—N'écoulant que son cœur, il veut marcher encore,

Mais son cœur généreux le trahit vers le soir.

Il y a plus, non-seulement les mêmes mots, mais les mêmes locutions, les mêmes phrases reviennent à chaque instant, et pour ainsi dire coup sur coup.

Un vers commencera par : *Moins d'un siècle plus tard*, et le cinquième vers suivant par : *Mais plus tard.....*

On trouve à un certain endroit : *Les pays qu'ils avaient découverts* ; et onze lignes plus bas : *Du fleuve qu'il avait découvert*.

A deux strophes de distance, l'une finira par : *A son dernier soupir* ; et l'autre par : *A leur dernier soupir*.

Un vers commencera par : *Promenant son pas lent*, (sans calembour ;) un autre, quatorze lignes plus bas par : *Il marchait à pas lents*.

Vous lisez dans une strophe :

—Elle traçait au loin un rayon de lumière.....

Et un peu plus bas :

—Traçant dans l'ombre épaisse un rayon lumineux.....
Et les rimes donc !

Immense, deux fois ; *horizons*, deux fois ; *ombre*, deux fois ; *soupir*, deux fois ; *catholique*, deux fois ; *patrie*, deux fois ; *Franco*, deux fois ; *harmonie*, deux fois, sans compter *harmonieux* !

Eternelle, trois fois ; *dors*, trois fois ; *savanes*, trois fois ! *Déserts* rime deux fois avec *airs*, et *mornas* deux fois avec *sans bornes* !

Pour l'amour de Dieu, M. Routhier, avant de faire de la poésie, apprenez à faire des vers !

Quant à la prose rimée, je renonce à la reproduire ; les trois quarts de la pièce ne se composent pas d'autre chose. Je ne citerai que les bouts les plus ridicules. Tenez-vous bien ; il s'agit du Mississipi :

—Il était large et beau, mais dans son attitude,

Il avait je ne sais quoi de trop nonchalant,

Trop ami du repos et de la solitude,

On eût pu l'appeler le monarque indolent.....

—Or l'Europe ignorait, il y a deux cents ans, (hiatus !)

De ce fleuve géant la paisible existence ;

Qui donc allait enfin être assez courageux.....

Il faut l'être en réalité, pour signer des vers de cette force ! Mais continuons. Arrive un canot monté par des marins qui sillonnent le dos courbé (pour la rime sans doute) du vieux Meschacébé :

—D'un costume bizarre ils étaient revêtus,

Leur visage était pâle, étrange leur langage,

Mais sur leurs fronts brillait la gloire et les vertus.

C'étaient nos deux héros, Jolliet et Marquette

Qui découvraient enfin le vieux Père-des-Eaux

Etendu mollement au milieu des roseaux !

Et plus loin :

—Dix-huit mois sont passés et le Père Marquette

Pour la seconde fois revient de visiter

Cet immense pays dont il fit la conquête.....

Grosperin n'a jamais fait mieux. Mais lisons encore ; voici du sublime :

—Sur les bords du grand lac Michigan, il chemine,

Cherchant encore au loin quelque âme à secourir.

Mais une maladie incurable le mine.....

Et dire qu'il y a des gens assez poutres pour appeler cela de la poésie !

Je ne parlerai pas des chevilles ; il y en a pour approvisionner tous les cordonniers du pays pendant trois cents ans.

Voilà pour la versification.

Passons maintenant sur le domaine du style, de la langue et des idées. La première strophe d'abord :

—Vous souvient-il du temps où la France chrétienne

En tête des nations, comme une grande reine,
A travers les siècles marchait :
Les peuples saluaient sa démarche imposante,
Et devant la croix seule, humble et reconnaissante
Sa noble tête se penchait.

Or dans cette strophe qui est l'une des meilleures de la pièce, il y a un lieu commun des plus rebattus, un vers de treize syllabes, une grosse faute de langue, une équivoque absurde et des chevilles à foison. Qu'on la lise attentivement, et l'on verra si je dis vrai. Citons encore.

— Ils passaient comme on voit, lorsque la nuit se lève,
Des astres voyageurs dans un ciel nuageux.

Comme on voit ! qui cela ? Si M. Routhier voit les astres quand le ciel est couvert de nuages, il n'est pas étonnant qu'il ait vu tant d'hérésies partout.

— Au milieu des rochers brillaient les diamants.....

Sapristi ! comme cela, sans cérémonie, parmi les cailloux ! Quel pays de Cocagne !

— Et tantôt ressemblant à la furie antique,
Lançant en mugissant ses vagues dans les airs.....

Une furie qui lance des vagues en mugissant, c'est du dernier pittoresque !

— Ou creusant dans son lit de profondes ravines
Dont le gouffre grondait effrayait les nochers.

Une ravine, cela doit être un petit ravin. Or un petit ravin qui se donne des airs d'avoir un gouffre grondant qui effraye les nochers, j'aimerais voir ça !

— Et, comme entrevoyant la longueur du chemin,
Il marchait à pas lents.....

Tiens, c'est drôle. C'est tout le contraire chez moi ; c'est quand j'entrevois la longueur du chemin que je me hâte.

— Il (le Mississippi)

Ne cherchait pas le bruit ni les grands horizons....

Ah ! pour cela, par exemple, c'est de la diffamation de caractère. Si j'étais le plus grand flâneur du monde, je poursuivrais M. Routhier en dommages. C'était bien assez de dire qu'il avait le dos courbé, sans le faire passer pour une rigolle !

— Et les foins, balancés au souffle matinal

Gazouillaient doucement comme un chant des almées !!!

Des foins qui gazouillent, c'est déjà pas mal *serin* ; mais qui gazouillent comme un chant... un chant qui gazouille... et surtout un chant des almées..... tout cela me renverse. De grâce, gazouillez nous d'autre chose, M. Routhier !

— Tous deux agenouillés, ils plantèrent la croix.

Drôle de position pour planter une croix ! Après cela, c'en était peut-être une petite.

— Ils prièrent longtemps disant : *credo, je crois !*

Il n'est pas dit s'ils ont décliné le verbe tout au long avec traduction en regard ; la chose est probable cependant ; s'ils ont prié longtemps, ils n'ont pas dû toujours répéter la même chose.

— Joliet vogue au loin sous d'autres latitudes,

Et s'en va découvrir des rivages nouveaux.

Sur les bords du grand lac Michigan, il chemine.....

Vous croiriez qu'il s'agit de Joliet, eh bien, pas du tout ; c'est Marquette qui sur les bords du *Michigan* chemine. Il va mourir.

— Mourir ! il n'est pourtant qu'au début de sa vie !

C'est à peine, mon Dieu, s'il a trente-sept ans !

Mais ne le plaignons pas : il est digne d'envie.....

Je crois certes bien, qu'il n'est pas à plaindre ! Il a trente-sept ans, et n'est encore qu'au début de sa vie ! Quand même il serait rendu à la moitié : à la rigueur, soixante-et-quatorze ans, c'est déjà respectable !

— Hélas ! il sent grandir le mal qui le dévore,

Et sur le bord du lac il est allé s'asseoir.

Parions qu'il va se mettre les pieds dans l'eau !

— Le grand lac ondulait, et ses vagues plus sombres.
Roulaient sur ses pieds nus leurs plis harmonieux.

Vous voyez bien que j'avais raison. Malheureusement, un bain de pieds, à cette saison, c'était mortel.

Aussi M. Routhier perd il contenance. Il se trouble, se déconcerte, s'embrouille dans ses idées. Les couleurs les plus disparates se mêlent sur sa palette. Il n'y est plus du tout.

Il fait expirer doucement le flot sur le sable, en même temps que les vagues forment dans l'ombre un cortège bruyant. Ce n'est pas tout. En dépit du bruit des vagues, la nature est muette ; il ne fait qu'un vent doux et léger. Chose plus extraordinaire encore, le désert est éploré, le ciel morne et nuageux, et pourtant

— La nature était belle et pleine d'harmonie !

Le contraste est une figure de rhétorique assez en es time, mais il ne faut pas en abuser. Il en est de même de

— Un drapeau qui marche sur des tombeaux, c'est raide. Les comparaisons mêmes doivent avoir une certaine concordance, M. Routhier. Comparer un flot à un radeau, par ex-

emple, cela me semble un peu hasardé, qu'en dites-vous ? Et puis vous ne vous comprenez pas toujours. Vous dites :

— Mais, hélas ! ce pays où tout était jeunesse,
Avenir et grandeur, méconnaissait son Dieu !

Avouez que si Fréchette ou tout autre mécréant de cet acabit eut prétendu qu'un pays pouvait être plein de grandeur et en même temps méconnaître son Dieu, vous auriez bien vite crié au blasphème et lui auriez consacré au moins une couple de chapitres dans la prochaine édition de vos *Causeries du Dimanche*. C'est comme cela pourtant qu'on déniche des impiétés !

En voilà assez, je crois pour démontrer que la pièce de vers de M. Routhier n'est qu'un ramassis de lieux communs, d'absurdités, de répétitions, de contradictions, de méchants vers, de chevilles et de pauvreté littéraires. On me dira peut-être qu'elle renferme des idées. J'aimerais fort qu'on me les fit remarquer, car à franchement parler, je n'en ai pas rencontré une seule qui valût la peine d'être mentionnée.

Maintenant si M. Routhier croit avoir le droit de se choquer de ce que M. David a dit qu'on pouvait faire des vers mieux que lui, qu'il dissèque la pièce de Fréchette dans *L'Opinion Publique* même, comme je viens de le faire de la sienne, et le public jugera.

En attendant, je soutiens qu'il ne faut pas avoir la moindre notion de littérature pour trouver beaux les vers que je viens de critiquer.

Québec, 30 Sept. 1873.

P. H.

LES JOIES ET LES DOULEURS D'UN SAPIN.

NOUVELLE D'ANDERSEN.

Dans la forêt était un joli sapin, parfaitement exposé à l'air, aux rayons du soleil, et entouré d'une ligne d'autres sapins plus grands dont la taille élevée excitait son envie. L'ambitieux petit arbre ne songeait ni à la douce chaleur du printemps, ni à la brise rafraîchissante, ni aux enfants du village qui venaient près de lui cueillir des fraises et des framboises. Quelquefois ces enfants, après avoir fait leur récolte forestière, s'asseyaient en cercle autour du sapin naissant, et disaient : " Que cet arbre est petit ! " Et le sapineau gémissait de les entendre parler ainsi.

L'année suivante, une nouvelle branche sortit de sa tige, puis l'année d'après encore une autre. Mais cet accroissement ne le satisfaisait pas.

— Oh ! disait-il, que ne suis-je aussi grand que mes voisins, qui du haut de leur cime regardent au loin la campagne ! Les oiseaux viendraient nicher dans mes rameaux, et au souffle du vent je pourrais me balancer et faire du bruit comme les autres.

L'été, ces orgueilleux désirs lui enlevaient toute joie ; l'hiver, les lièvres venaient ronger son écorce ; c'était une triste humiliation. Au bout de trois ans, il avait cependant déjà tellement grossi que les lièvres passaient devant lui sans le toucher ; mais il voulait grossir encore, et il se disait que rien en ce monde n'était si beau que d'être fort et élevé.

En automne, les paysans venaient abattre les grands sapins, les ébranchaient, les équarrirent ; puis on les plaçait sur un chariot, et un vigoureux attelage les transportait hors de la forêt.

Au printemps, le sapineau demandait aux cigognes, aux hirondelles, ce qu'on avait fait de ses frères aînés. Les hirondelles n'en savaient rien ; mais la cigogne répondait :

— Quand j'ai quitté l'Égypte, j'ai vu flotter sur mer de nouveaux navires avec des mâts superbes. Je pense que ces mâts, c'étaient tes frères.

— Oh ! s'écriait le sapineau, que ne suis-je assez grand pour m'en aller aussi sur mer !

— Réjouis-toi de ta jeunesse, disaient les rayons du soleil, réjouis-toi de ta fraîcheur.

Et le vent caressait ses rameaux, et la rosée l'humectait de ses larmes ; mais le sapineau était insensible à la lumière du soleil, aux caresses de la brise, aux pleurs de la rosée.

A l'approche des fêtes de Noël, les paysans venaient couper un grand nombre de jeunes arbres ; ils choisissaient les plus touffus, n'en enlevaient aucune branche, et les transportaient hors de la forêt.

— Où vont-ils ? disait le sapineau. Ils ne sont pas plus âgés que moi, et pas plus grands ; où les emmène-t-on ?

Je le sais, répondait le moineau. Quand j'étais à la ville, je me suis arrêté sur un balcon ; j'ai regardé par la fenêtre : je les ai vus dans une belle chambre, debout sur une table, ornés de rubans, chargés de pommes, de jouets, et éclairés par quantité de bougies.

— Puis après, que deviennent-ils ?

— Après, je ne sais ; voilà tout ce que j'ai vu.

— Oh ! s'écria le sapineau, voilà une destinée nouvelle et meilleure que de voyager sur mer. Qu'il me tarde d'être à Noël ! mes rameaux sont larges, épais, parfaitement ronds. Que ne suis-je dans la belle chambre, paré de toutes ces richesses ! Il est vrai qu'ensuite je ne sais pas ce que l'on devient ; mais lorsqu'on a été si bien placé et si bien décoré, c'est qu'on est sans doute réservé à un heureux emploi.

— Réjouis-toi de ta jeunesse, lui disaient le vent et le soleil, réjouis-toi de ta liberté.

Mais il n'entendait point leurs conseils ; il n'aspirait qu'à s'en aller dans le monde. Cependant il devenait de plus en plus beau. Un jour des paysans l'admirent en passant et dirent : — Nous l'abattrons à Noël.

Et, le grand jour de fête venu, la hache frappa le sapineau ; il tomba sur le sol avec un soupir. Il n'éprouva en ce moment si désiré qu'une vive douleur dans tout le

corps, et le regret d'être enlevé au tertre natal, aux fleurs, aux arbustes qui l'entouraient, aux oiseaux qui venaient causer avec lui. Tout le long du chemin il se sentit triste, languissant, et ne se ranima que lorsqu'il se trouva déposé dans une cour avec d'autres sapineaux de sa taille. Un homme le regarda et dit : — Voilà celui qui nous convient ; il est inutile d'en chercher d'autres.

Deux valets vinrent le prendre sur leurs bras et l'emportèrent dans un salon splendide. On le plaça dans une caisse pleine de sable et revêtue de soie verte. Le sapineau pulpitait et attendait avec impatience la suite de ces préparatifs. Les jeunes filles et les servantes de la maison commencèrent à le parler ; celle-ci plaçait entre ses branches un petit nid en papier de couleur rempli de dragées ; celle-là y attachait des noix, des pommes ; une autre, des bougies ; et à la pointe de sa tige on plaça une large étoile en carton doré. C'était superbe.

— A ce soir, dirent ceux qui l'avaient ainsi orné ; ce soir il brillera dans tout son éclat.

— Que ne suis-je à ce soir, disait le brillant sapineau, pour savoir ce qui va m'arriver ! Les arbres de la forêt me verront-ils ? Les moineaux viendront-ils me regarder par la fenêtre ? Vais-je rester été et hiver dans ce beau salon avec cette forme ?

Enfin les bougies furent allumées ; les portes du salon s'ouvrirent. Une troupe d'enfants se précipita bruyamment près de l'arbrisseau chargé de tant de richesses. Derrière eux venaient les parents, qui se réjouissaient aussi de cette heureuse fête de Noël. Et les enfants couraient de côté et d'autre, et toute la chambre retentissait de cris de joie et d'exclamations de surprise. Pendant ce temps, les petites bougies se consumaient ; la flamme se rapprochait tellement des rameaux que le fier arbuste, l'ornement de la fête, tremblait d'être brûlé. La maîtresse de maison les fit éteindre. Les enfants, dont on avait eu bien de la peine jusque-là à contenir l'impatience, s'élançèrent sur le sapineau et le dépouillèrent de toute sa parure. Ils s'assirent autour d'un petit homme qui leur raconta un conte de fées, puis ils se retirèrent. Le salon désert resta silencieusement plongé dans une nuit profonde.

— A demain, se disait le sapineau, nouvelle fête, sans toute, et nouvelle splendeur.

Le lendemain matin, en effet, la porte du salon s'ouvrit ; mais quelle déception ! Deux domestiques le prirent, le transportèrent au haut de la maison, et le posèrent sous le toit dans un coin obscur.

— Quel singulier changement ! dit le pauvre arbuste, pourquoi m'abandonne-t-on ainsi ? Que vais-je devenir ?

Et il se mit à songer, à songer ; et il eut le temps de songer, car des semaines entières se passèrent sans qu'il vit personne ; seulement un jour on apporta encore des caisses qui le cachaient de tout côté.

— Maintenant, se dit-il, la terre est dure et couverte de neige ; les hommes ne viennent sans doute me garder jusqu'au printemps, car les hommes sont bons. C'est pourtant triste d'être ici tout seul dans les ténèbres. Ah ! que ne suis-je encore dans la forêt ! je me réjouirais de voir le lièvre courir sur mes racines.

Tout à coup il entendit une sorte de sifflement. Des souris trottaient sur le plancher pour se réchauffer ; elles arrivèrent près de l'arbuste solitaire et dirent :

— Ah ! on est mieux ici ; n'est-ce pas, vieux sapin ?

— Je ne suis pas vieux, dit le sapin en colère ; il y a beaucoup d'arbres qui sont plus vieux que moi.

— D'où viens-tu donc, et qu'as-tu vu avant d'être ici ?

As-tu été à la cave, à la cuisine, à l'office ?

— Non, répondit le sapin ; mais j'ai été dans la forêt, où le soleil brille, où les oiseaux chantent.

Et il leur raconta tous les souvenirs de sa jeunesse ; et les souris lui enviaient le plaisir d'avoir vu tant de choses. Puis il leur parla de la joie et des magnificences du soir de Noël ; et les souris s'écriaient : — Oh ! que tu es heureux d'avoir été témoin d'un pareil spectacle !

Quant il eut fini tous ses récits, les souris s'éloignèrent. Il se retrouva de nouveau seul, et fort triste, attendant avec anxiété le moment où on viendrait le sortir de sa prison. Un jour enfin des gens de service montent au grenier, enlèvent les caisses, et descendent le sapineau dans la cour. Ce fut un heureux moment. Le pauvre arbuste revoyait le ciel, respirait l'air frais, et regardait avec ravissement les plantes, les fleurs épanouies dans le jardin à côté de la cour.

— Enfin, murmura-t-il, je vais revivre.

Et il fit un effort pour étendre ses branches ; mais elles étaient roides et desséchées. Ceux qui l'avaient apporté là le laissèrent au milieu d'une touffe d'orties et de charbons. De ses moments de splendeur il ne lui restait que l'étoile d'or attachée à son front : un enfant la vit et l'arracha, en foulant aux pieds ses rameaux jaunés.

Le sapineau regardait toujours le vert jardin, et regrettait déjà sa place obscure dans le grenier, et sa solitude triste, mais au moins paisible. Un domestique vint, le coupa en morceaux ; tous ces morceaux furent jetés sous une chaudière. Ils craquaient, ils pétillaient dans le feu, et chaque pétitement était un soupir que le malheureux sapin exhalait en songeant tantôt aux beaux jours d'été de la forêt, tantôt aux nuits d'hiver où brillaient les étoiles, puis au soir de Noël. Et il soupira de la sorte jusqu'à ce qu'il fût consumé.

Ainsi finit l'histoire. Ainsi finissent toutes les histoires. — *Magasin pittoresque.*

M. le Maréchal de N..... ne passait pas pour brave, et ses succès à la tête des armées ne firent point changer l'opinion désavantageuse qu'on avait toujours eue de sa valeur. Il craignait, d'ailleurs, naturellement l'eau. Un jour qu'en passant la rivière, il semblait effrayé, son frère, le duc de..., qui était dans la même barque, dit d'un grand sang-froid :

— Mon frère craint l'eau comme le feu.

La Prime de 1874 est un superbe objet d'art. Ne négligez pas de vous l'assurer en payant votre abonnement avant le 15 Octobre.

PIEIX.

Il règne où les Césars de Rome ont disparu
comme l'éclair.

E. TURQUETY.

Il règne sur ce globe un homme sans vieillesse ;
Toujours, à son front pur, rayonne la jeunesse
Qui fait au ciel immense un éternel honneur.
Il habite, en prison, la ville aux sept collines
Et jamais l'on ne vit, sur ses lèvres divines,
S'unir, dans un baiser, le mensonge et l'erreur.

Comme les vieux guerriers, au front de leurs milices,
Il porte, sur son sein, de nobles cicatrices
Que les peuples sans nombre embrassent à genoux
Dans un élan d'amour. Pour lui l'homme est un ange :
Il l'éloigne du mal et lui montre, en échange,
Celui qui, sur la croix, voulut mourir pour nous !

Déjà depuis vingt ans il étonne l'histoire.
Quand il prête l'oreille, au sein de l'oratoire,
Dieu le Père lui parle et les siècles ravis
S'avancent en colonne, et, d'une voix émue
Faisant vibrer les airs et retentir la nue,
Redisent d'un seul chœur : c'est l'envoyé du Christ !

Plus fort, au Vatican, que l'aigle dans son aire,
Il commande, superbe, et sa parole fière,
Son œil plein de douceur, dominant le savant,
Qui se courbe à ses pieds en inclinant la tête,
Semblable au vert roseau que brise la tempête,
A l'astre qui pâlit, l'aurore se levant.

Il le faut donc nommer, c'est l'immortel Pontife.
Comme son divin Maître, il attend chez Caïphe,
Plus serein dans ses fers que la Prusse à Berlin.
Savourer tous les jours un douloureux calice
Est, à son cœur de roi, le plus léger calice,
Puisqu'il préfère à tout la couronne de saint.

A Rome, quand il parle, au milieu du Concile,
La tiare sur le front, dans sa main l'Evangile,
Chacun s'abaisse et prie et murmure : je crois !
On sent qu'il porte à l'âme un pouvoir infailible ;
La vérité rayonne : elle éclate, visible,
Quand sa lèvre s'entr'ouvre en implorant la croix !

Jadis il possédait un brillant héritage.
Patrimoine de roi vivant dans un autre âge,
Lorsqu'en un cabinet le tout fut décidé :
On spolia son domaine. Or, dans les basiliques,
Du levant au couchant, les mondes catholiques
Protestèrent ensemble au nom du roi volé.

Espérons que la France, à l'éclair de son glaive,
Reconnaîtra saint Louis, dont le règne se lève,
Et faisant resplendir justice et liberté,
Aidera ce vieillard, que le monde vénère,
A conquérir bientôt un trône sur la terre,
Des âmes pour le ciel : suprême charité !

Pourquoi parler ainsi, quand le Dieu de Moïse,
Se rappelant, au ciel, la parole promise,
L'inspire chaque jour comme un ambassadeur :
Le porte, radieux, de victoire en victoire,
Accable les méchants et les force de croire :
Témoignage éclatant de son bras protecteur.

S'il se pouvait qu'un ange, en déployant son aile,
S'envolât de ce lieu vers la sphère éternelle,
Dans ce palais auguste où l'on ne souffre plus,
Qu'il redise à Marie : O vierge immaculée,
Soyez dès ce beau jour, à jamais consolée :
Le monde croit au Pape, il acclame Jésus !

PHILÉAS HUOT.

St. Roch de Québec, 1 Octobre 1873.

MADAME LOUISE DE FRANCE.

On sait que cette princesse, fille de Louis XV, renonça à toutes les séductions de la Cour pour se faire Carmélite. Nous avons cru que nos lecteurs aimeraient à lire le récit touchant qui suit sur cette sainte femme :

De tous les monastères des Carmélites, en France, le plus pauvre était alors celui de Saint-Denis, dont les religieuses ne savaient pas toujours si elles auraient du pain le lendemain ; ce fut celui que choisit Madame Louise.

Le supérieur eut quelque peine à se décider à y recevoir une fille de France ; il craignait pour la princesse l'existence si austère des Carmélites, il craignait pour l'ordre sévère qu'il dirigeait que l'arrivée de la princesse n'amenât des innovations forcées et des adoucissements regrettables à l'austérité de la règle. Elle-même s'empressa de le rassurer. Elle déclara qu'elle voulait mener en tout la vie d'une véritable religieuse, d'une fille de Sainte-Thérèse ; elle n'avait besoin, dit-elle, que d'une cellule entièrement semblable à celles de ses sœurs ; elle ne demandait, pour tout changement, qu'une rampe de corde aux escaliers, car, dit-elle, "mon étourderie ne vieillit pas."

Il n'était pas besoin d'être très-étourdie pour craindre les chutes en grimpant les escaliers du couvent, presque aussi roides que des échelles, lorsque habituellement on ne montait que les magnifiques escaliers de Versailles.

Madame Louise inspirée par son cœur, voulut éviter à ses sœurs l'amertume des adieux. Elle les laissa calmes et heureuses, et partit sans leur confier son dessein ; le cœur brisé, elle les quitta pour toujours. Elle leur avait simplement annoncé qu'elle allait entendre la messe à Saint-Denis et prier sur le tombeau de la reine.

Qu'elle dut être fervente, cette dernière prière de Madame Louise sur le tombeau de Marie Leczinska ! C'était son suprême adieu à tout ce qui lui était cher, avant d'aller, elle aussi, s'ensevelir dans une profonde retraite non loin de la sépulture royale.

Enfin, Madame Louise se présente au couvent ; la tourière, ne la connaissant pas, lui répond : " Ah ! mademoiselle, nos mères n'ouvrent pas comme ça leur porte ; dites-moi qui vous êtes."

Reçue bientôt par la prieure, qui elle-même n'était pas informée du but de sa visite, elle est présentée par le supérieur à toute la communauté comme devant devenir l'un de ses membres. Et l'on vit ces saintes femmes, habituées à ne s'étonner de rien dans les œuvres de Dieu, s'étonner d'un si héroïque sacrifice, qui était un coup de la Providence en faveur de leur couvent, si pauvre, qu'une sœur du voile blanc avait dit, en apprenant qu'on devait faire une neuvaine pour obtenir la conservation de la maison : " Mais, pour sauver la maison, il faudrait qu'une fille de France se fit Carmélite ! " Cette condition, qui paraissait irréalisable quelques jours auparavant à l'humble fille du Carmel, se trouvait réalisée par la piété de Madame Louise.

Si nous reportons notre pensée du parloir des Carmélites au palais de Versailles, nous assisterons à une scène pleine de tristesse et d'émotion. Le roi, connaissant la tendre union qui unissait ses saintes filles, avait voulu annoncer lui-même le départ de Madame Louise à ses sœurs. Le sentiment paternel qui le faisait agir ainsi adoucissant sans doute la douleur de Mesdames de France ; mais cependant, à cette nouvelle inattendue et cruelle à leur cœur, elles s'évanouirent. Après la douleur de ce premier moment, leur foi si sincère et si vive leur donna la force d'écrire à Madame Louise. Leurs lettres sont touchantes de tendresse et admirables de religion.

Madame Victoire s'inquiète avec une sollicitude vraiment maternelle des souffrances que la délicate santé de sa sœur devra supporter dans sa vie nouvelle, et elle écrit à la supérieure pour la lui recommander dans des termes attendrissants.

Les jeunes et augustes orphelins, ces enfants du Dauphin, pour lesquels Madame Louise était une mère, joignirent de touchants adieux à ceux des princesses leurs tantes.

Si j'insiste sur ces détails, c'est que je trouve un grand charme à ces rapports pleins de simplicité et qui témoignent de l'union qui existait entre les membres de cette famille des Bourbons, grande à cette époque par sa puissance et sa gloire, plus grande depuis par ses malheurs.

La cour toute entière prit part à la douleur de la famille royale, et les personnes du service de la princesse, qui, en la perdant, perdaient une mère, la pleurèrent amèrement.

Sans vouloir suivre Madame Louise dans les détails de sa vie nouvelle, nous irons çà et là glaner dans sa solitude des scènes touchantes ou des exemples des plus rares vertus.

On lui avait donné pour guide et pour conseil, servons-nous du mot charmant usité dans la langue des religieuses, pour ange, la sœur Julie, nommée dans le siècle Julienne de Mac-Mahon. On aime à retrouver, dans les solitudes du couvent et près d'une fille de France, ce grand nom de Mac-Mahon, illustré récemment par la victoire. Sœur Julie remplit sa tâche en conscience. Elle veillait sur toutes les actions de la princesse et l'avertissait, avec une inexorable charité, des moindres manquements à la règle des Carmélites, étiquette si différente de celle de Versailles, et pour laquelle il fallait plus d'exactitude encore. Madame Louise était pénétrée de reconnaissance pour la compagne qui l'aidait à avancer plus vite dans la voie de la perfection. " J'aime, disait-elle, toutes mes sœurs avec tendresse et je n'ai pas de plus grand contentement que lorsque je puis leur en donner des marques ; mais j'avouerai aussi que je ne puis me défendre d'une affection de préférence pour celle qui seule a le courage de me faire connaître mes défauts et de me former à l'esprit de mon état. Celle qui me flatte le moins n'est-elle pas aussi celle qui m'aime le mieux, et à qui je dois le plus ? "

La première fois que Louis XV vint à Saint-Denis, il voulut connaître en détail le nouveau palais de sa sainte fille. La pauvre cellule était bien celle d'une véritable Carmélite : une chaise, un bûcher, une croix, et enfin une paillassade piquée, tel était le mobilier d'une fille de roi.

Mesdames de France furent douloureusement frappées de tant de dénuement, et Madame Louise écrivait gaiement à l'une d'elle : " Mon lit t'a donc attendri, cependant je ne suis pas à plaindre, j'y ai dormi huit heures aujourd'hui. "

Madame Louise reçut, quelque temps après, une autre visite du roi, qui lui amenait ce jour-là la jeune Dauphine Marie-Antoinette. A peine arrivée en France, Louis XV avait voulu la conduire à Saint-Denis ; avec une grâce charmante, cette princesse, toute rayonnante de jeunesse, de beauté, sur le front de laquelle l'on croyait lire la promesse d'un riant avenir, exprima à son auguste tante son regret de la voir quitter la cour au moment de son mariage. Marie-Antoinette fut profondément ému du dénuement et de l'austérité des Carmélites : ce lit si dur, ces repas d'une frugalité sévère, ces murs, ces grilles d'une prison volontaire, lui firent froid au cœur. Que voulez-vous ? Elle était dans tous les enchantements de la puissance et de la beauté, et elle avait quinze ans. Qui sait ce qui se passa dans cette jeune âme ?

Eut-elle comme une intuition de l'avenir ? Vit-elle un nuage passer sur le soleil, et sentit-elle descendre sur sa destinée cette ombre froide et triste que projettent les prisons ? Nul ne le sait. Mais il est permis de le croire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant les douloureuses années du Temple, ce souvenir et cette impression de sa première visite aux Carmélites de Saint-Denis revinrent à la pensée de la reine malheureuse et l'aiderent à soutenir ses épreuves.

Malgré sa volonté de conformer en tout sa vie à celle de ses compagnes, Madame Louise ne tarda pas à s'apercevoir qu'on lui cachait quelques-uns des pénibles devoirs du postulat, entre autres celui de laver la vaisselle du couvent. Aussitôt elle réclama ses droits, et la prieure lui répondit que l'esprit de pauvreté ne permettait pas aux postulantes en robe de soie ces travaux, qui abîmeraient leurs vêtements, dont on pourrait plus tard faire des ornements de l'église. Madame Louise s'empressa alors d'écrire au roi pour obtenir un costume en rapport avec sa nouvelle vie. Mais comment trouver dans les toilettes

de Versailles autre chose que des vêtements de soie ? Louis XV envoya un manteau de lit ; il était en taffetas, il est vrai ; mais, comme il était rose, on ne pouvait l'employer pour l'église. Voici donc la princesse, revêtue de cette élégante parure, se rendant à la cuisine des Carmélites en s'emparant d'un énorme chaudron qu'elle aspirait à faire briller comme un soleil, non seulement en dedans, mais en dehors. La princesse frottait, le manteau rose perdait sa couleur et le chaudron noir gardait la sienne. Enfin une sœur converse, prenant pitié de sa royale compagne, l'avertit que ce genre d'ustensile ne se lavait pas en dehors. " Veuillez me pardonner mon ignorance, reprit Madame Louise, car c'est la première fois que je lave la vaisselle. " Cet amour pour une vie toute de pénitence, ce courage admirable pour la supporter avec autant de gaieté que de bonheur, étonnaient le cloître aussi bien que la Cour, et Madame Louise disait : Rien ne m'étonne plus que votre étonnement, car vous savez que l'Evangile n'offre aucun secret particulier ni aux saintes délicates, ni aux enfants des rois, pour se sauver et faire pénitence."

Cependant le temps des épreuves du postulat était écoulé et le moment arrivé où une fille de France allait, dans ce siècle, hélas ! si abandonné aux plaisirs, et si léger, et si frivole, donner une grande leçon et un grand exemple en acceptant pour toujours, avec le costume des filles de Sainte-Thérèse, une existence d'austérité et de privation.

Quelques jours avant sa prise d'habit, Mme Louise disait à Mme Elisabeth, alors toute enfant et qu'elle caressait tendrement : " Ce sera vous, n'est-ce pas, qui me donnerez le voile à ma prise d'habit ? — Oh ! non, répondit d'une manière touchante la petite princesse, ce sera Mme la Dauphine ; elle ne sentira pas, comme moi, la perte qu'elle a faite. "

Le jour de la prise d'habit de Mme Louise, le tranquille monastère sembla transformé en la brillante cour de Versailles. Louis XV et Mesdames de France ne s'étaient point sentis le courage d'assister à la cérémonie, mais le roi avait voulu qu'en ce dernier jour des grandeurs humaines de son auguste fille, rien ne manquât à la splendeur de son rang.

Les gardes du corps formaient une double haie dans l'enceinte de l'église, où se pressaient les plus grands personnages de la France et les étrangers de la plus haute distinction. Madame la Dauphine arriva bientôt avec toute sa suite et rencontra dans la cour du couvent Madame Louise qui venait au-devant d'elle ; pour la dernière fois, la maison de la princesse l'entourait ; pour la dernière fois, elle était revêtue de brillantes parures et couverte de pierreries et de diamants. Les deux princesses furent reçues à la porte de l'église par le nonce, accompagné de vingt-deux évêques et d'un grand nombre de prêtres.

L'évêque de Troyes, monseigneur de la Rivière, chargé de faire le discours d'usage, était rempli d'une vive émotion qu'il communiqua facilement à cette brillante assemblée étonnée et profondément impressionnée du grand spectacle qu'elle venait contempler.

Mais, lorsque Madame Louise, après avoir dépouillé ses royales parures, revint couverte de la bure des Carmélites, et que, prosternée, le front dans la poussière, elle reçut des mains de Marie-Antoinette, qui ne pouvait retenir ses larmes, ce voile, image de la séparation complète qui allait se faire entre la fille de France et la religieuse, entre les pompes de l'existence de l'une et les renoncements de la vie mortifiée de l'autre, alors l'émotion augmenta et l'on n'entendit plus que des sanglots.

Peu de jours après la prise d'habit de Madame Louise, le roi voulut la voir. " Eh bien, chère fille, dit Louis XV en l'embrassant, vous voilà donc décidée à renoncer à tous vos droits et à tous vos titres ? — Oh ! non, mon père, le plus précieux de ces droits, je le conserverai longtemps, car toujours je serai votre fille. — Pour celui-là, reprit le roi, il est gravé en caractères ineffaçables. "

Que sera Madame Louise de France, désormais sœur Thérèse de Saint-Augustin, à mesure qu'elle avancera dans cette vie de sainte austérité qu'elle a embrassée ? Elle sera, comme religieuse, la plus humble de toute, et, lorsque des rapports inévitables l'obligeront, au fond même du cloître, à recevoir les grands de la terre, elle saura allier le désir de les rapprocher de Dieu avec la dignité et la grandeur qui ne peuvent abandonner ceux de sa race.

Payez votre abonnement avant le 15 Octobre, si vous voulez avoir la Prime.

FAITS DIVERS.

Un jeune homme a eu le corps coupé en deux à Halifax par un train de chars à vapeur.

Un crime horrible vient d'être commis en France. Une jeune ouvrière voulant cacher la naissance de son enfant l'a fait jeter par sa mère aussitôt qu'il est venu au monde dans une cuve d'eau bouillante. La mère le retira de l'eau et le mit pour le cacher dans un grand pot à beurre. Mais comme elles craignaient que l'enfant ne fut pas suffisamment caché, une voisine vint à leur secours ; elle emporta l'enfant et l'enterra près de chez elle sous une clôture. Mais tout fut découvert et les trois misérables femmes sont aujourd'hui entre les mains de la police.

Nous trouvons dans une correspondance adressée au Times quelques renseignements sur la fortune léguée à la ville de Genève par feu le duc de Brunswick.

On ne peut jusqu'ici se faire qu'une idée approximative de la fortune extraordinaire léguée à la ville de Genève par l'ex-roi de Hanovre. On a trouvé dans les appartements du défunt pour trente millions d'or et de bijoux. Dans deux cassettes, qu'il avait été impossible d'ouvrir, faute de clef, on a découvert pour 15 millions de francs de bons du chemin de fer du Pacifique, dont l'intérêt n'a pas été réclamé depuis trois ans. Enfin le consul de l'empire allemand, à Genève, a reçu du prince de Bismarck

une dépêche télégraphique d'où il résulte que les propriétés personnelles du duc en Allemagne ont une valeur de 65 millions de francs, et que le conseil municipal de Genève peut en user comme il l'entendra.

Encore une histoire de serpent; ce n'est point cette fois dans la mer, mais dans un corps humain.

Le *Post* de San Francisco est responsable du fait suivant:

Il y a trois ans, une jeune dame visitait sa famille à Oakland et prit part à un pique-nique sur les bords du lac. La chaleur était vive et la dame avala une tasse d'eau prise du lac. Elle sentit quelque chose d'étranger dans son gosier; mais pensant que c'était une fibre de bois ou une tige d'herbe, elle n'y prêta pas autrement attention.

Peu de temps après elle était saisie de spasmes violents. On la traita sans lui procurer de soulagement, ses souffrances ne faisaient que s'accroître, et les plus habiles médecins y perdaient leur science. Son corps s'enflait démesurément; elle endurait un martyre incessant, et l'on ne comprenait rien à la maladie. Cette situation durait depuis trois ans et la malheureuse attendait la mort avec impatience pour mettre fin à ses peines. Une dame de ses voisines, dans Powell st. avait un enfant guéri par le Dr. Coleman du ver solitaire; le bruit de cette guérison la poussa à consulter ce médecin, dans la pensée qu'elle était, elle aussi, atteinte du ténia.

Le docteur, après un minutieux examen, lui déclara qu'elle devait avoir dans le corps un être vivant qui lui procurerait infailliblement la mort s'il n'était extirpé, mais il ne déguisa pas que l'opération était très-périlleuse, attendu la grande dimension de ce corps étranger. La dame consentit à l'épreuve, et le docteur, par une opération excessivement habile et délicate, mit au jour un horrible serpent de 36 pieds, d'une couleur blanc-jaunâtre ayant au milieu un diamètre de trois pouces avec une tête allongée comme le bec d'un canard. On frémit en pensant qu'un tel monstre ait pris logement dans un corps humain, et l'on ne peut se faire une idée des tourments que cette dame devait endurer.

HISTOIRE D'UNE BALEINE.—Le câble entre Kurrachee et Gwadur, (300 milles de distance environ), dit M. Walton, a fait défaut tout à coup dans la soirée du 4 juillet. Le lendemain, le steamer des télégraphes, l'*Amber Witch*, se dirigea vers le lieu du dommage avec les ingénieurs et le personnel nécessaire pour le réparer.

D'après les essais faits à chaque extrémité du câble, tout portait à croire qu'il s'était rompu à 118 milles de Kurrachee.

L'*Amber Witch* arriva au point indiqué, le 6, 2 hrs. de l'après-midi.

La mer était grosse et couverte d'un épais brouillard, cependant on réussit à saisir le câble à un quart de mille à peu près du point endommagé.

Lorsque ce point fut trouvé, on sonda, mais les sondages étaient très-irréguliers, ayant des différences de 30 à 70 brasses. On commença alors à enrôler le câble, mais on éprouva une résistance tout à fait inaccoutumée, comme s'il était retenu par des roches. Après avoir perseveré pendant quelque temps, on finit par amener à la surface le corps d'une immense baleine entortillé dans le câble, qui était enroulé deux fois et demi autour de la queue. Des requins et probablement d'autres poissons avaient mangé une partie du corps du cétacée, qui se décomposait rapidement. Et, en effet, en arrivant à la surface les mâchoires se détachèrent. La longueur de la queue était de plus de trois mètres et demi.

La mer étant à ce moment trop grosse pour qu'il fut possible de se servir des canots, on essaya de hisser la baleine à bord; mais son corps n'eut pas plutôt dépassé la surface de l'eau, que son poids l'emporta et la retira toute brisée du câble.

Il est probable que lors de son entortillement la baleine se servait du câble pour se débarrasser des parasites qui l'importunaient.

Il était à cet endroit, suspendu sur un précipice sous-marin. La baleine, ayant enroulé sa queue dans cette partie du câble, y resta prise et périt.

Pendant tout le temps que l'*Amber Witch* a passé en ce lieu, toute une famille de baleines ne cessa de se jouer dans les environs du navire.

Elles venaient fréquemment souffler à une douzaine de mètres et même se frotter au cordage qui retenait le navire.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les engelures.

MGR. FARRELL.

Opinion du journal protestant le *Spectator* de Hamilton, sur Mgr. Farrell qui vient de mourir:

Quand, le matin, le Dr. White fit l'examen de l'illustre malade, il lui dit qu'il n'y avait plus d'espoir de guérison. Monseigneur lui dit avec un grand calme: "Je suis préparé à la mort, si Dieu veut m'appeler à lui." Il remercia le docteur en termes chaleureux des soins assidus qu'il lui avait donnés pendant sa maladie.

Sa Grandeur naquit dans la ville d'Annagh, en Irlande, le 2 juin 1820. Il demeura en cette ville jusqu'au jour où il émigra en Canada avec sa famille, qui alla se fixer à Kingston, en 1833.

Après qu'il eut étudié quelque temps à Kingston, Mgr. MacDonnell l'envoya au collège, à Montréal, où il demeura jusqu'à la fin de son cours classique. En sortant de cette institution, il entra au Séminaire des Sulpiciens, sous la direction du même ordre. Il y resta jusqu'à ce qu'il eût terminé ses études théologiques. Durant sa carrière d'étudiant et d'ecclésiastique, il fit preuve d'un rare talent. Il possédait un esprit vaste comme son cœur d'irlandais. Ces deux grandes qualités du cœur et de l'esprit le firent estimer de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Il fut ordonné prêtre à l'Assomption, en 1848, par l'évêque titulaire de Kingston, Mgr. Rémi Gaulin.

Il retourna alors à Kingston, auprès de son évêque qui peu après, le nomma à la desserte de la paroisse de l'Orignal.

Deux ans après, il fut rappelé à Kingston, où il passa sept ans, dont deux comme professeur au collège de Regiopolis. Ce dernier poste le fit connaître non-seulement comme directeur du jeune âge, mais encore comme administrateur.

Son évêque remarquant en lui le génie d'un administrateur distingué, le nomma à la cure de Peterboro où il gouverna avec le plus grand zèle les âmes qui lui étaient confiées.

Les catholiques de Peterboro ont exprimé dans une adresse qu'ils lui ont présentée lors de sa promotion à l'épiscopat, toute leur reconnaissance pour le bien immense qu'il avait fait, pendant son séjour au milieu d'eux.

En 1856, l'église catholique de Toronto trop considérable pour qu'un seul évêque pût l'administrer, fut divisée en trois diocèses, savoir: Toronto, Hamilton et London. Et, par le vote unanime des prélats de l'église catholique du Canada, le Rév. John Farrell, prêtre de la paroisse de Peterboro, fut jugé digne d'être élu à l'un de ces nouveaux sièges épiscopaux. En conséquence, son nom et celui du Rév. M. Pinsonnault, furent envoyés à Rome. Puis, en vertu des lettres apostoliques du Souverain Pontife, le poste d'évêque du diocèse de Hamilton lui fut donné et il fut sacré dans la cathédrale de Kingston, le 11 mai 1856.

Nous voudrions donner un rapport détaillé des nombreux travaux accomplis par le regretté prélat depuis qu'il est à la tête des catholiques de ce diocèse. Si nous voulions parler de ses travaux, il nous faudrait écrire un volume. Néanmoins, nous espérons qu'un autre connaissant mieux que nous sa vie et ses œuvres, se chargera de ce soin.

Sa Grandeur est arrivée à Hamilton le 24 mai de la même année. Elle a été reçue avec cordialité et affection à son nouveau siège, par son ancien ami et précepteur, le regretté Vicaire-Général Gordon.

Quand le nouvel évêque prit possession du siège épiscopal, il n'y avait à l'endroit où s'élevait aujourd'hui la cathédrale Ste. Marie, qu'une petite église. Il fit alors circuler des listes de souscriptions dans son diocèse et, en 1859, il était prêt à commencer le splendide édifice qui fait aujourd'hui l'un des plus beaux ornements de Hamilton.

En mars 1862, il fit sa première visite officielle à Rome et y retourna en 1866. Il était présent aux cérémonies du centenaire des Saints Apôtres Pierre et Paul, en 1867. Son dernier voyage à Rome eut lieu en 1869, pour assister au Concile du Vatican. Dans toutes ces occasions, les fidèles qui composaient son troupeau, lui ont présenté des adresses d'adieu et de bienvenue, dans lesquelles ils exprimaient tout l'amour qu'ils lui portaient.

A l'occasion de son retour de Rome, en août 1870, toute la population catholique de Hamilton le reçut à la gare du chemin de fer et lui présenta une adresse accompagnée d'un magnifique carrosse à deux chevaux. Et lorsque Mgr. Farrell passa dans les rues de la ville, tous les citoyens, à quelques dénominations qu'ils appartenissent, lui souhaitèrent une cordiale bienvenue, témoignant par là de leur haute estime pour le saint évêque.

Le *Spectator* donne ensuite un aperçu de l'exactitude que le pieux prélat apportait à l'accomplissement de ses devoirs. Il cite, comme preuve de son zèle, le fait suivant: Lors du mouvement fénién de 1866, le 16^e régiment, en garnison à Hamilton fut soudainement appelé à Niagara. Comme il y avait dans ce régiment des soldats professant la foi catholique, Mgr. Farrell les accompagna lui-même jusqu'au lieu où les appelaient des ordres supérieurs et, là, il les prépara à aller affronter la mort sur les champs de bataille. Il était prêt à les suivre sur le lieu du combat, si cela eût été nécessaire.

Dès que sa mort fut annoncée, on vit sur un grand nombre de résidences et d'édifices publics, des drapeaux hissés à mi-mât.

Et le *Spectator* termine son article nécrologique, en disant: On ne verra plus désormais passer dans nos rues cet homme de bien si estimé, et plusieurs diront, employant le langage du regretté D'Arcy McGee: "Où trouverons nous son égal?"

Les seuls parents qui vivent aujourd'hui pour déplorer sa perte sont sa mère très âgée qui demeure à Kingston; deux frères, dont l'un James est employé au Penitencier de Kingston, le second Peter, bien connu par son habileté comme capitaine du steamer *Corinthian* de la compagnie de navigation intérieure, et une sœur mariée en 1854 au Dr. Mount, de Montréal.

LES PETITS METIERS EN CHINE.

Autrefois la Chine, comme le Japon, était fermée aux étrangers. De là sur beaucoup de points l'infériorité de ce pays et les maux si tranchés de ses habitants. Mais aujourd'hui que l'extrême Orient ouvre toutes grandes ses portes au commerce, à la science, à la civilisation de l'Occident, et montre qu'il est résolu à en faire son profit, cette dissemblance ira chaque jour s'affaiblissant, et dans un avenir plus ou moins rapproché cessera d'être sensible. Le Chinois, pratique également bien tous les métiers, et, quelque dur qu'ils puissent être, il le fait avec autant de prestesse que d'assiduité. Son tempérament d'ailleurs se prête merveilleusement au travail, à la sobriété, à l'économie. Malheureusement il est un peu voleur. On ne saurait être parfait.

Le premier type que nous offrons aux lecteurs est populaire à Pékin. C'est le marchand de jouets d'enfants. D'un pied léger, on le voit, dès le matin, avec le panier qui renferme sa fortune et sur lequel il saura avec art disposer sa marchandise, gagner la rue où il stationnera, attendant les clients. Car il n'est pas riche et ne peut se payer le luxe d'une de ces boutiques à fond bleu et vert parsemées d'or qui font un si bel effet dans les grandes

rues de Pékin, tirées au cordeau et sans cesse remplies d'une foule immense. Mais il ne compte pas non plus dans sa clientèle beaucoup de mandarins. C'est aux petites gens qu'il s'adresse, et c'est aux beaux yeux de leur modeste cassette qu'il fait les doux yeux. Il vit tout de même et le plus souvent fait très-bien ses affaires.

Notre second type, le cordonnier ambulant, est un nomade. Il ne plante pas sa tente dans un lieu fixe. Il rayonne, et va de ville en village indifféremment. Il porte son outillage tantôt sur l'épaule, aux deux bouts d'un bâton, comme nos porteurs d'eau portent leurs seaux, tantôt sur une brouette surmontée d'une voile pour s'aider du vent. Arrivé à destination, il s'établit dans le premier coin venu et se met à l'ouvrage. Il travaille pour homme et pour femme, fait le neuf, mais ne dédaigne pas le vieux... surtout pour lui. Je ne sais si notre proverbe: Les cordonniers sont les plus mal chaussés, a cours en Chine, mais à le voir on le croirait.

VARIETES.

Odry n'aimait pas à déménager. Il est vrai que, de son temps, les propriétaires n'avaient pas inventé le divi-vende trimestriel de l'augmentation... Par malheur pour le joyeux comique, il était affligé d'une cuisinière que tourmentait un incessant besoin de changer de fournisseurs; si bien qu'à écouter les condoléances du cordon bleu, le pauvre Odry n'eût jamais passé plus d'un terme sous le même toit.

Comme, avant de porter ailleurs ses dieux lares, maître Bilboquet exigeait des raisons valables, sa Bibet se montrait fort experte à imaginer des cas réhabilités qu'Odry ne manquait pas d'excuser, souvent avec une ingénuité charmante.

Un jour, la cuisinière entre au salon, pâle, effarée, et dit à son maître:

—Monsieur, nous ne pouvons pas rester ici, c'est plein de vermine. Depuis un mois, je tends la souricière, et, chaque matin, j'y prends un gros rat.

—Euh! euh! répond le conciliant Odry avec cette intonation enrhumée que nous lui avons connue, c'est peut-être toujours le même.

VICTIME DE SON IMPRUDENCE.—Un des gardiens du Jardin zoologique de Cologne vient d'être la victime de son excessive témérité. Malgré les défenses les plus sévères, il s'est rendu dans la fosse des grands ours, après avoir invité quelques personnes à assister au déjeuner qu'il allait prendre en commun avec ces animaux. On l'engagea vainement à ne pas risquer cette expérience périlleuse; il s'avança vers un des ours un morceau de pain à la bouche. Le pain tombe par terre, il veut empêcher l'animal de le ramasser. L'ours, devenu furieux, saute sur le gardien au moment où celui-ci se baissait, le saisit à la nuque et l'étrangle en quelques instants. Il allait dévorer le cadavre, on ne put le lui arracher qu'en lui tirant des coups de feu.

Quatre P furent mis au-dessus de la porte du premier président de Bordeaux, qui s'appelait Pierre Pontac, et cela voulait dire: *Pierre Pontac, Premier Président*. Un plaideur du même pays, ayant un jour attendu trois ou quatre heures dans son antichambre, fut surpris par le premier président, les yeux encore fixés sur ces quatre P. Le président lui demanda:

—En bien, monsieur, que croyez-vous que veulent dire ces quatre lettres?

—Ma foi, monsieur, lui répondit le plaideur, elles signifient: "Pauvres plaideurs, prenez patience."

L'an vi de la première république, c'est-à-dire vers l'an 1798 de l'ère chrétienne, un paysan normand se présente chez un notaire pour le charger de vendre un lot de terre qu'il possédait.

—De quelle origine est votre bien? demanda le notaire.

—C'est du patrimoine, monsieur; voici mes titres.

—Je n'y vois cependant qu'une adjudication, faite au district, d'une portion de bien d'un couvent supprimé.

—Eh bien, justement: c'est la patrie qui a vendu; le bien provenait des moines; donc, c'est du patrimoine.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LAPRAIRIE.

A une assemblée trimestrielle de la Société Littéraire de Laprairie, P. Q., tenue ce vingt-quatrième jour de Septembre, les Messieurs suivants furent élus pour le semestre courant:

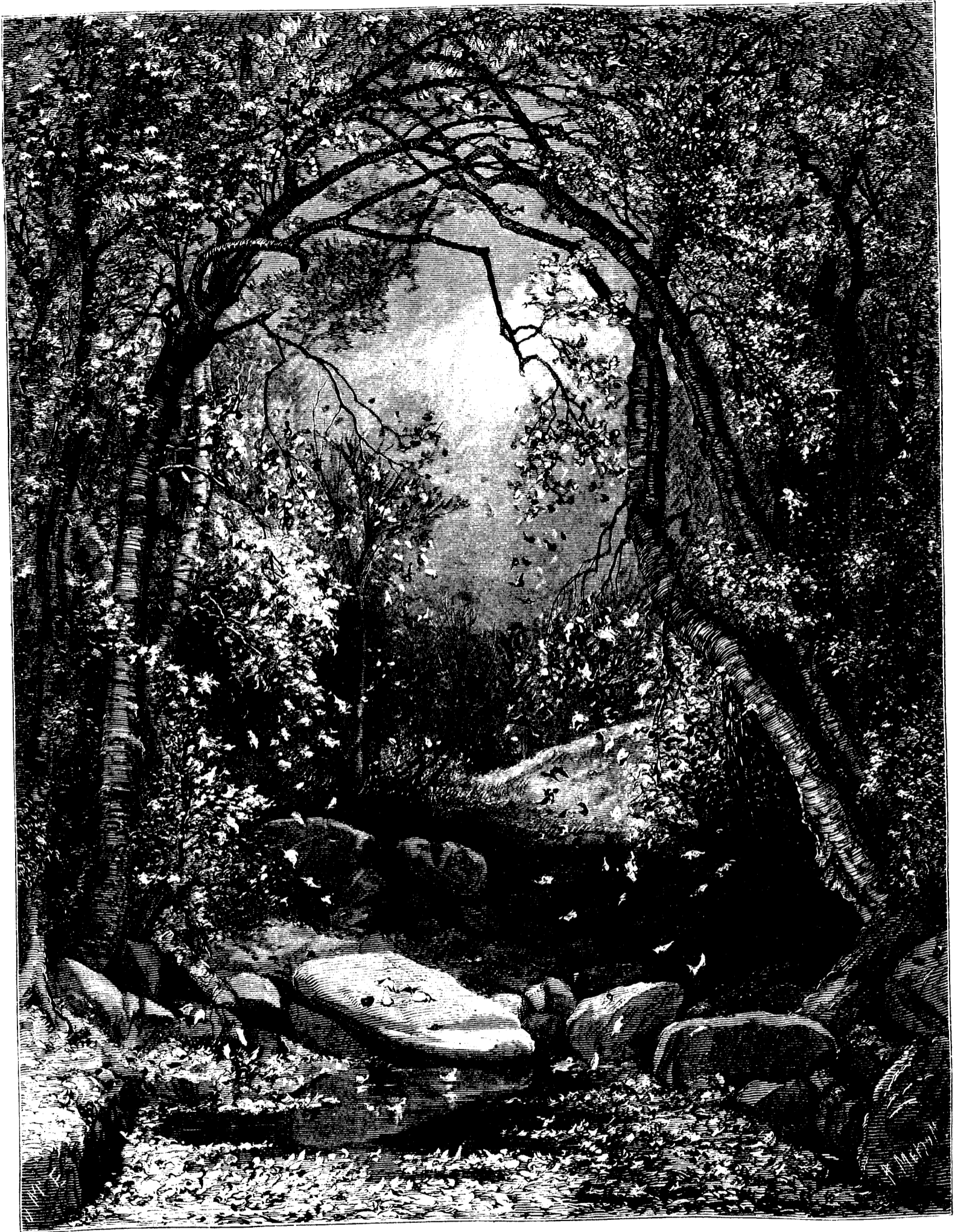
Président—J. H. A. Sylvestre.
1er Vice-Président—F. X. DesRivières.
2me do P. Lachance,
Sec. Trésorier—E. M. Bisillon.
Sec. Archiviste—J. N. Tarte.
Sec. Correspond.—L. E. Grenon.
Bibliothécaires—T. Lefebvre et D. Lebert.
Comms. Ordon.—M. Desautelle et Jos. Pattenaude.
Comité de Régie—Dr. P. E. Brossard, A. Esinhart, M. P. P., L. X. Leduc, Ecr., J. Brossard, Ecr., A. Beauvais, Ecr., N. P.

NOS GRAVURES.

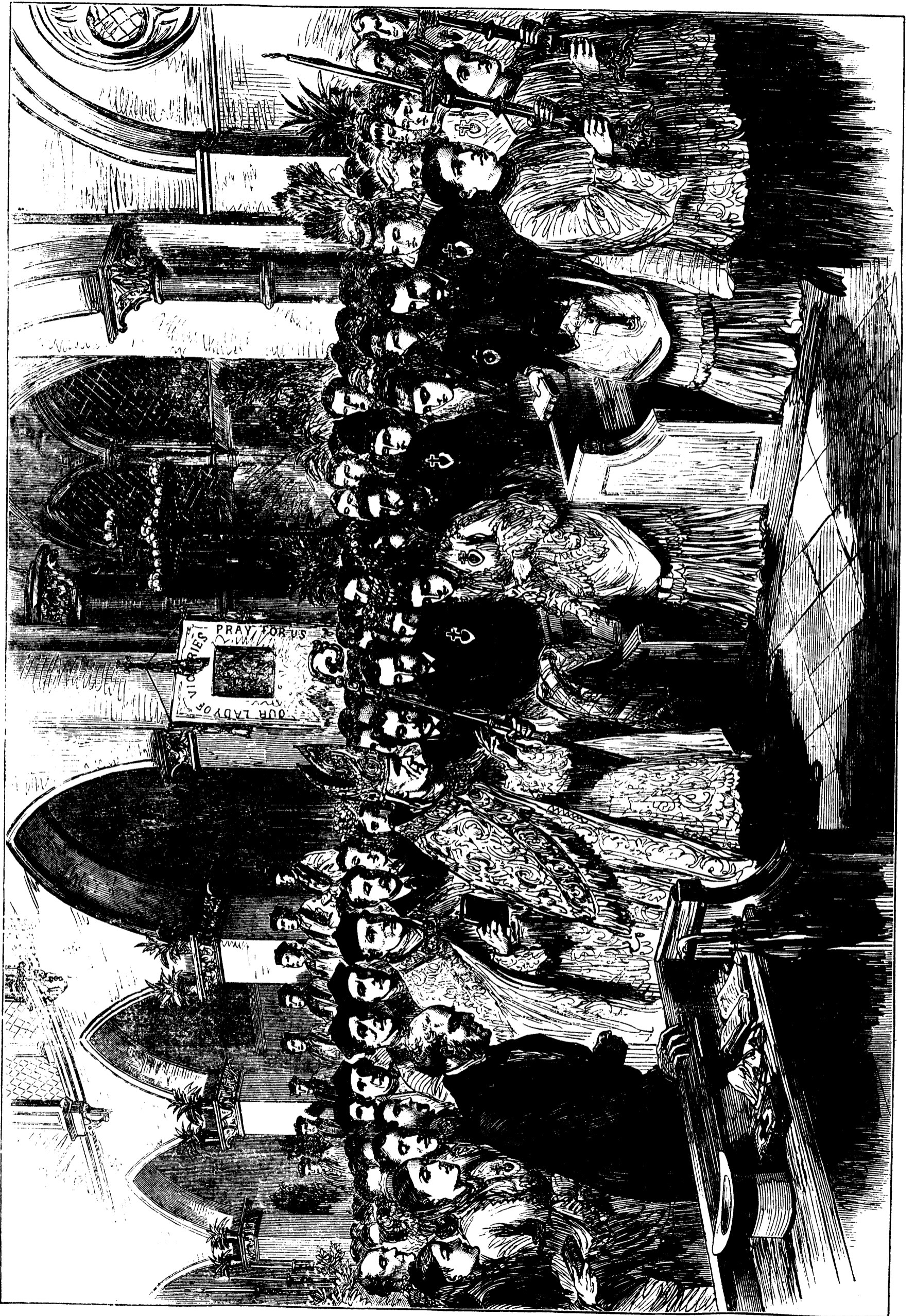
LE QUAI DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL A LA POINTE DU CHÊNE.

On sait les ravages causés par la tempête du 23 et du 24 Août, dans les provinces d'en bas. Cette gravure représente la triste scène que la Pointe du Chêne offrait le lendemain de la tempête.

15 Octobre 11 dernier jour; jour du jugement.—Ceux qui n'auront pas payé seront condamnés; (à ne pas recevoir la Prime.)



LA CHUTE DES FEUILLES.



LES PÉLERINS ANGLAIS DANS LA CATHÉDRALE DE KENSINGTON, AVANT LEUR DÉPART POUR PARAY-LE-MONIAL.

LES PÉLERINS ANGLAIS

Nous avons déjà dit un mot du pèlerinage de 800 anglais à la tête desquels se trouvait le duc de Norfolk à Paray-le-Monial en Bourgogne. L'une de nos gravures représente les pèlerins à la cathédrale de Kensington avant leur départ. Une magnifique cérémonie avait été organisée pour la circonstance. Mgr. Manning qui avait voulu officier lui-même fit le discours de circonstance, après quoi il s'avança dans la nef pour bénir les pèlerins au nom du pape et consacra deux bannières que les pèlerins devaient porter dans leur voyage. Le voyage d'Angleterre à Paray-le-Monial fut presque exclusivement consacré à la prière ou à des chants sacrés. Partis le lundi, les pèlerins arrivèrent, le mercredi soir, à Paray-le-Monial.

Paray-le-Monial est une petite ville de 3,500 habitants, à 250 milles au sud de Paris. C'est là que se trouve la chapelle dédiée à Marguerite Marie Alacoque, dans l'endroit où cette sainte religieuse eut, il y a deux cents ans, des visions si extraordinaires, au sujet de la dévotion au Sacré-Cœur. Arrivés à Paray-le-Monial, les pèlerins se rendirent en procession au couvent de la Visitation où vécut Marie Alacoque et à la chapelle. La ville était parée comme en un jour de fête, les bannières flottaient partout, et le peuple rangé de chaque côté du chemin avec des cierges à la main regardait passer en priant la procession où l'on remarquait une cinquantaine de prêtres, trois évêques, plusieurs personnages des plus distingués d'Angleterre.

Plusieurs cérémonies religieuses eurent lieu dans le cours de la journée et des sermons éloquentes furent prêchés par Mgr. Capel et par le docteur Talbot.

Une grande partie des pèlerins passèrent la journée du vendredi à Paris et profitèrent de l'occasion pour visiter l'endroit où fut assassiné l'archevêque de Paris.



CHAPELLE DE LA VISITATION DE MARGUERITE MARIE ALAOCQUE.

Un jeune auteur remet à l'acteur Monvel un manuscrit attaché avec un ruban, et le prie de lire l'ouvrage et de lui en donner son avis. Vingt fois le jeune homme se présente sans obtenir de réponse. Monvel veut se délivrer de ces visites importunes et dit un jour :

— Ah ! vous voilà, monsieur, je suis bien aise de vous voir. J'ai lu votre pièce.

— Eh bien, comment la trouvez-vous ?

— Vous exigez que je vous donne mon avis ?

— Sans doute.

— Vous le voulez ?

— Absolument.

— En ce cas, je vous dirai que votre pièce annonce du talent, mais qu'elle ne nous convient pas.

— Et pourquoi ?

— Le sujet en est trop léger ; il n'y a pas d'entente de la scène.

— Mais le dialogue ?

— Oh ! il est beaucoup trop diffus : des longueurs, des longueurs !

— L'exposition ?

— Obscure.

— Le dénouement ?

— Trop brusque.

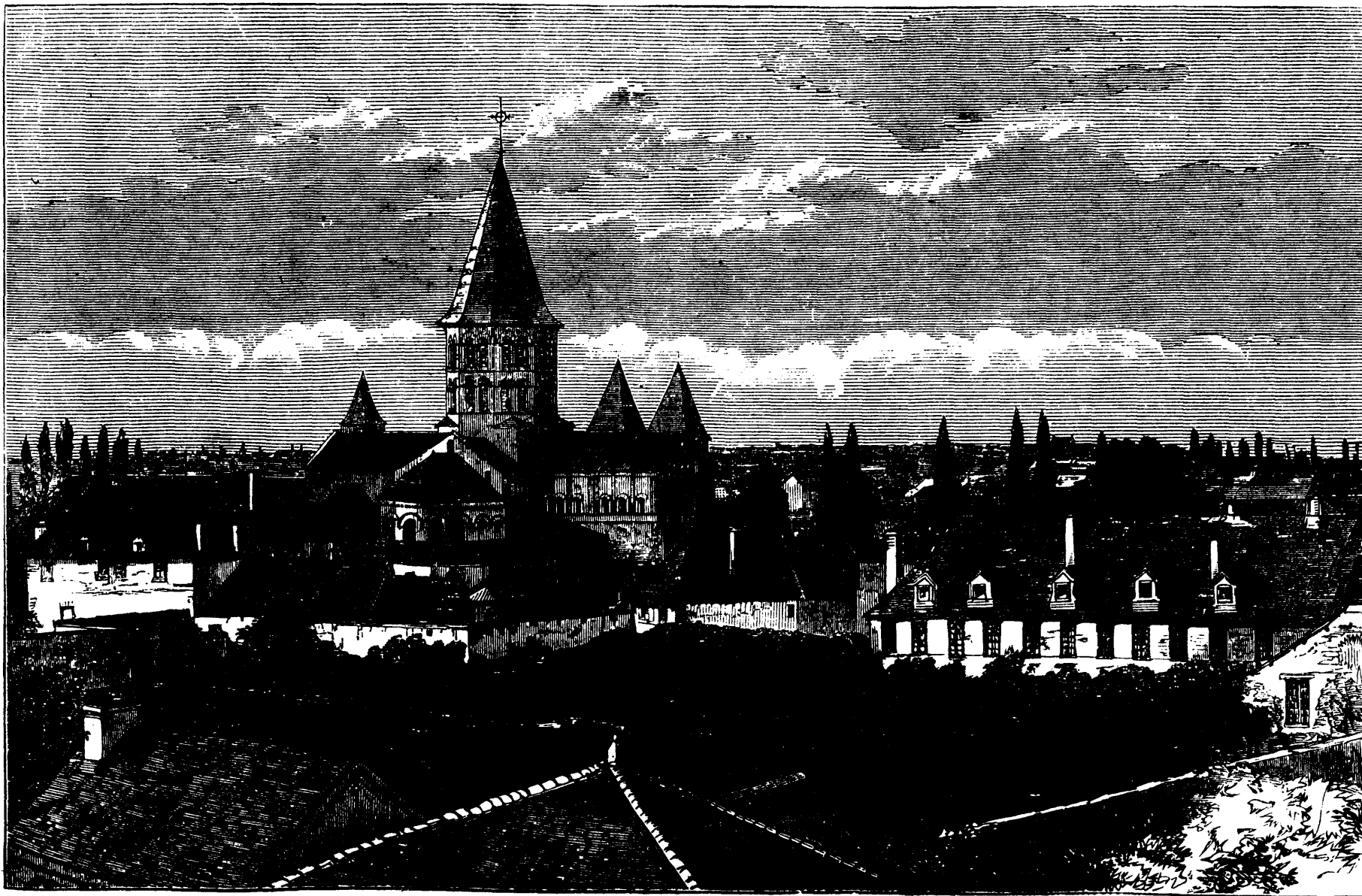
— Enfin, l'ouvrage ?

— Révèle des dispositions, mais ne mérite pas les honneurs de la rampe.

A ces mots, l'auteur dénoue le ruban qui attachait son manuscrit, et fait voir à Monvel stupéfait qu'il ne lui avait remis qu'un cahier de papier blanc.

Linguet, curé de Saint Sulpice, avait à sa maison de campagne un vivier où il nourrissait des poissons. Il y reçut du monde à diner, et, après le repas on proposa le divertissement de la pêche. Le curé y consentit, quoique avec peine, et, à chaque poisson que l'on prenait, un gros soupir s'échappait de sa poitrine ; enfin, n'y tenant plus, il donna sa bénédiction aux convives, en leur disant brusquement :

— Allez, ne péchez plus !



COUVENT ET JARDIN DE L'APPARITION, PARAY-LE-MONIAL.



LE QUAI DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL À LA POINTE DU CHÊNE, LE LENDEMAIN DE LA GRANDE TEMPÊTE.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

LA PRIME DE 1874.

Nous rappelons respectueusement à nos lecteurs ce que précédemment nous avons annoncé relativement à la Prime de 1874. N'y auront droit que ceux qui, au 15 de ce mois, auront payé le semestre courant au moins.

La prime que nous offrons cette année est supérieure à celles de 1872-73.

Nous espérons que nos abonnés feront des efforts et ne laisseront pas échapper l'occasion de se procurer ce que l'on peut appeler un chef-d'œuvre.

C'est le 16 courant que se feront les listes des abonnés qui auront droit à la Prime promise. Qu'il soit bien compris que ceux qui, à cette date, n'auront pas répondu à l'appel que nous faisons, seront privés de la faveur accordée par l'administration.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 9 OCTOBRE, 1873.

CRISE A MANITOBA.

Cette malheureuse province menace de retomber dans l'état d'anarchie d'où elle était sortie avec tant de peine. Le fanatisme qui depuis longtemps cherchait à y causer des troubles va réussir. Les Métis ont fait preuve depuis trois ans d'une patience étonnante, ils ont tout souffert, enduré toutes les humiliations possibles, mais on craint que l'arrestation de Lépine, l'un de leurs chefs, ne les fasse sortir de leur tranquillité. La proclamation de Riel fait présager des tempêtes.

PROTESTATION.

St. Vital, 17 sept. 1873.

Aujourd'hui monsieur A. D. Lépine a été arrêté à sa demeure, à St. Boniface, et conduit en prison au Fort Garry par les autorités.

Monsieur A. D. Lépine est ainsi inquiété, parce qu'on l'accuse d'avoir pris part à certaine action autorisée par le Gouvernement Provisoire d'Assiniboia en 1870. Mais l'arrestation de monsieur A. D. Lépine, pour une cause semblable est une grande injustice.

Le Gouvernement Canadien qui l'a permise se parjure deux fois vis-à-vis de nous. D'abord il rompt les arrangements qu'il a autorisés à faire en son nom et que Sir John A. Macdonald et Sir George E. Cartier ont réellement faits en son nom dans le mois de mai 1870, avec le juge Black, le Révérend Père Ritchot et M. Alfred H. Scott, délégués du Gouvernement Provisoire d'Assiniboia. Ensuite le Gouvernement Canadien trahit la parole d'honneur de N. Bien Aimé et Illustre Archevêque, Sa Grâce Monseigneur Taché. Car dans le mois de mai 1870, Sa Grâce travaillant à nous rassurer sur les bonnes intentions et la sincérité du Gouvernement Canadien, en traitant avec nos délégués, me donna au nom du Canada, sa parole d'honneur qu'aucun de nous ne serait jamais troublé ni inquiété pour avoir pris part aux troubles qui agitaient le pays, et qu'une amnistie générale serait proclamée, avant l'arrivée du nouveau gouverneur.

Aujourd'hui donc que M. A. D. Lépine a été emprisonné contrairement à la foi jurée du Gouvernement Canadien et qu'un grand nombre de nos concitoyens sont poursuivis et inquiétés par des assassins et des warrants injustes, je proteste contre l'arrestation odieuse de M. A. D. Lépine, contre les maux et les persécutions auxquels les autorités nous soumettent injustement depuis le 24 du mois d'août 1870. J'en appelle à Dieu, j'en appelle aux hommes.

LOUIS RIEL.

La proclamation de Riel a fait sensation dans toute la Confédération; elle est courte mais énergique et significative. L'émanation d'un mandat d'arrestation contre Riel et Lépine pour le meurtre de Scott est l'acte le plus impolitique et le plus dangereux qui pouvait être commis. Lépine a été arrêté, mais Riel ne l'est pas et sa proclamation prouve qu'il ne se laissera pas arrêter.

Obligé de parler et de se défendre, Riel déclare pour la première fois à la face du pays que l'amnistie avait été promise à tous ceux qui avaient pris part à la prétendue insurrection de la Rivière-Rouge. On savait depuis longtemps que les Métis réclamaient l'exécution de cette promesse, mais comme ils n'étaient pas inquiétés, malgré les menaces des fanatiques, ils attendaient patiemment, espérant que justice leur serait rendue en temps et lieu. L'arrestation de Lépine leur a démontré la nécessité d'une action prompt et énergique. Ce n'est plus une prière qu'ils font, c'est une sommation. La situation est grave, le moindre accident peut, dans le moment, provoquer dans le Nord Ouest une guerre de races dont les effets se feraient sentir dans toute la Confédération, sans compter qu'il faudrait dix ans pour réduire les Métis supportés par les Sauvages. La situation est grave, mais elle n'est pas sans remède.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de revenir sur les actes du

gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge, il n'y a plus qu'une question devant le pays. L'amnistie a-t-elle été promise aux Métis? Y ont-ils droit?

Riel affirme devant Dieu et devant les hommes que l'amnistie a été promise et il en appelle au témoignage de personnes dont la parole ne peut être mise en doute. D'ailleurs est-il besoin de déclarations écrites ou verbales pour démontrer que l'amnistie a été promise aux Métis et qu'ils y ont droit? Peut-on supposer que lors des négociations qui eurent lieu entre les Métis et le gouvernement canadien, la première condition qu'ils mirent à leur soumission ne fut pas la promesse d'une amnistie pleine et entière!

Qu'on se rappelle ce qui s'est passé. Au milieu des cris de fureur qui s'élevaient de toutes les parties du Canada pour demander l'extermination des Métis, le gouvernement anglais plus sage et plus prudent, comme de coutume, que les *loyaux* de ce pays, écrivait au gouvernement canadien que la première chose à faire était de se mettre en relations avec les Métis et de leur donner satisfaction. Ce sage conseil arrêta les troupes qui avaient déjà le sac sur le dos, prêts à partir pour la conquête de Manitoba où elles auraient laissé leurs os. Sur l'invitation du gouvernement canadien, des délégués furent envoyés par les Métis à Ottawa pour exposer leurs griefs et leurs demandes. Le principal article de leur programme comme on le comprend, était que l'amnistie serait accordée à tous ceux qui avaient pris part aux événements qui avaient eu lieu à Manitoba. Le trois Mai 1870, Sir John Young, Gouverneur du Canada, faisait savoir au Gouvernement anglais que les *négociations avec les délégués des Métis avaient été couronnées de succès et que les choses avaient été réglées d'une manière satisfaisante*. Alors les troupes partirent, et les Métis satisfaits les laissèrent entrer triomphalement au Fort Garry.

Les négociations auraient-elles abouti, les délégués des Métis s'en seraient-ils retournés, satisfaits, si le gouvernement canadien n'avait pas accepté le principal article de leur programme, ne s'était pas soumis à la condition à laquelle ils devaient le plus tenir? Est-il raisonnable de supposer qu'ils auraient été fermes et inébranlables sur tous les points, excepté sur celui où il était question de leurs têtes? Qu'auraient dit les Métis si les délégués leur avaient ainsi rendu compte de leur mission: "Nous avons tout obtenu, une constitution nous a été accordée, nous aurons un gouvernement à nous, une administration provinciale, ceux qui ont souffert des pertes seront indemnisés, mais le gouvernement canadien pourra vous faire pendre, vous et vos chefs, quand il le voudra."

Non, on ne peut supposer une chose aussi absurde, aussi incroyable. Les déclarations ne sont pas nécessaires; il est impossible que l'amnistie n'ait pas été promise et le fait seul d'ailleurs que le gouvernement canadien est entré en négociations avec les délégués des Métis et que des arrangements ont eu lieu, implique nécessairement l'amnistie.

Il n'est donc pas étonnant que l'arrestation de Lépine ait indigné les Métis et soulevé dans tous les cœurs honnêtes un sentiment de douleur. Ce n'est pas une question de race ou de parti, c'est une question de droit et de justice. Non-seulement le Bas-Canada tout entier doit n'avoir qu'une opinion sur cette question, mais toutes les autres provinces de la Confédération se joindront à nous sans doute pour demander que justice soit rendue aux Métis. Personne ne voudra prendre la responsabilité des malheurs qui menacent la Confédération. Le gouvernement canadien fera son devoir, nous l'espérons, et sera supporté dans l'accomplissement de ce devoir, par les hommes justes de tous les partis.

L. O. DAVID.

COMMISSION ROYALE.

L'espace ne nous permet pas de publier les témoignages donnés par l'hon. M. Langevin, l'hon. M. Ouimet, M. White de la *Gazette*, et quelques autres messieurs.

Pisons, en attendant que nous puissions le faire, que l'hon. M. Langevin a nié qu'il y ait jamais eu entre le Gouvernement et Sir Hugh Allan aucune convention ou entente par laquelle Sir Hugh devait avoir le contrat du Pacifique, à la condition qu'il fournirait de l'argent pour les élections. Il dit qu'il a reçu de l'argent, \$32,000, de M. Cartier pendant les élections, mais il n'a rien eu à faire avec Sir Hugh et a refusé de donner un reçu à M. Abbott; qu'il avait eu une conversation avec M. Abbott, dans le cours de la dernière session, au sujet des élections, mais qu'il n'avait pas été question de souscriptions par M. Allan. Il affirme que le Gouvernement a toujours été opposé à l'entrée des Américains dans la Compagnie qui devait avoir le contrat et que Sir George en faisait une condition *sine qua non*.

L'hon. M. Ouimet nie avoir reçu aucune somme d'argent ni directement ni indirectement de Sir Hugh Allan ou de qui que ce soit en rapport avec le Pacifique.

Rien d'important n'a été révélé par les autres témoins. La commission a terminé ses travaux.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

La Législature d'Ontario doit se réunir, dit-on, le 10 novembre.

W. E. Duggan, scr., vient d'être nommé greffier de la cour d'appels et de la cour de vice-amirauté.

A une réunion de la nouvelle Commission du Havre de Montréal, hier après-midi, M. Déglise a été élu unanimement Président.

André-Elzéar Gauvreau, registrateur du comté de Rimouski, vient d'être élu unanimement maire de la ville de Saint-Germain de Rimouski.

Les habitants de St. Hyacinthe ont eu un petit tremblement de terre, il y a quelques jours. Ils ne se refusent rien ces messieurs. On demande si ce tremblement de terre a quelque rapport avec la fondation du journal de M. Lusignan.

Samedi, pendant la nuit à Saint-Anaclet, un nommé Antoine Lavoie a frappé dans une rixe, Sylvain Brisson, de six coups de couteau, dont quatre ont blessé sérieusement ce dernier. Une des joues du blessé porte une entaille énorme ainsi que le bras gauche. Une autre blessure au sternum et faite de bas en haut avec un couteau de poche laisse entrevoir une plaie de deux pouces de profondeur sur 4 ou 5 de longueur. Brisson a été aussi frappé à l'abdomen, mais heureusement les habits l'ont garanti d'un coup mortel.

Un accident des plus douloureux, surtout pour une mère, est venu dernièrement affliger toute une famille de Saint-Simon, au 2e rang.

Un nommé Côté s'en revenait du champ sur le soir, en compagnie de M. Joseph Gaudreau, et du fils de ce dernier, âgé d'environ 14 ans. Comme il fallait traverser la rivière à Bouchard ou rivière du Sud-Ouest, ils s'embarquèrent tous trois dans un petit canot; mais au moment où ils s'éloignaient du rivage, deux chiens s'élançèrent à leur suite et firent chavirer cette frêle embarcation, au moment où ces animaux cherchaient à se réfugier dans la pirogue.

Côté eut toutes les peines du monde à se sauver, et ce fut au moyen d'une perche qu'il retira de l'eau le père Joseph Gaudreau, déjà disparu. Quant au fils, il était mort lorsqu'on put l'atteindre.

Le jury, présidé par le député coroner, Enoch Lapaga, a rendu, samedi dernier, verdict de "mort accidentelle." — *Courrier de Rimouski*.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Notre revue étrangère est incomplète cette semaine encore, parce que pour la troisième fois nous recevons trop tard celle que M. Gélinas doit nous faire parvenir.

Les Modocs ont été exécutés, samedi dernier au fort Klamath. Le capitaine Jack a déclaré sur l'échafaud qu'il était innocent du massacre du général Canby et des commissaires américains.

FRANCE.

A mesure que l'époque de la réunion de l'Assemblée Nationale approche, ce qui se passe en France devient de plus en plus intéressant. On dit qu'il y aura dans l'Assemblée une majorité décidément favorable à la monarchie et que le trône de Henri V sera certainement relevé.

Les républicains prennent toutes les mesures possibles pour empêcher le succès des royalistes. Les radicaux s'efforcent pour faire place aux modérés, M. Thiers succède à M. Gambetta comme *Leader*; MM. Dufaure, Casimir Perrier et Léon Say tiennent des conférences; les feuilles républicaines soutiennent dans les élections qui auront lieu le 12 courant, tous les candidats qui promettent de voter contre la monarchie. M. de Rémusat, qui fut battu à Paris par le radical Barodet se présente dans la Garonne.

Le Comte de Chambord doit lancer cette semaine un manifeste où il fera connaître pleinement ses vues sur l'avenir et le gouvernement qu'il entend donner à la France.

Les nouvelles qui nous sont venues de l'Espagne depuis quelque temps ne sont pas favorables à la cause des Carlistes, mais il ne faut pas trop se fier à ces nouvelles.

Les Pilules de Colby sont un cathartique lent, mais certain.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Montréal, le 25 Septembre, la dame de D. Mason, Jr., Scr., une fille.

A Baltic, Conn., le 18 Septembre, la dame de M. L. V. Fontaine, commis-marchand, une fille.

MARIAGES.

A Ware, Mass., le 17 Septembre, M. John P. Morin, à Delle. Julia Legro.

A Holyoke, Mass., le 21 Septembre, M. Adolphe Girouard, de Belchertown, Mass., à Delle. Georgians Blanchard, de Holyoke.

Le *Courrier de St. Hyacinthe* est prié de reproduire.

DÉCÈS.

En cette ville, le 1er Oct. courant, Joseph Frs. Xavier Armistead, enfant de George Lemire, Photograph.

En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 3 ans et 2 mois, Joseph Etienne Olier, enfant de M. Isidor Norlandeau.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

A Putnam, Conn., dans la nuit du 9 Septembre, à la suite d'une attaque d'apoplexie foudroyante, M. Adm. Louis Thibault, épouse de François Gaudreau, âgé de 49 ans et 10 mois.

Les journaux de St. Hyacinthe sont priés de reproduire.

—Quoi ! vous allez me quitter ! dit Jeanne qui serra avec angoisse le bras de son cousin.

—Oui, ma chère Jeanne ; je crois que cela vaut mieux pour nous deux. Vous comprenez que Griffon-Ours doit être dans une terrible rage de me voir encore vivant. S'il m'aperçoit avec vous, sa jalousie va le porter à quelque acte immédiat de violence. Rentrez sous le ouïgouam de la Perdrix-Blanche. Elle vous aime assez pour vous protéger contre les entreprises de son frère. S'il y a, du reste, quelque danger pour vous, appelez-moi. J'aurai l'œil au guet, et, avec l'aide du Renard-Noir, notre ami, j'aurai facilement raison de notre ennemi commun.

Jeanne écarta la portière de la cabane. Au même instant un bruit léger de pas se fit entendre derrière eux. Mornac et sa cousine se retournèrent et aperçurent la Perdrix-Blanche qui s'avavançait aussi pour entrer dans son ouïgouam.

La jeune Iroquoise jeta sur Mornac un regard joyeux qui signifiait combien elle était contente de voir le sauveur de son enfant encore une fois sain et sauf.

Mornac la salua comme si elle eût été marquise, et s'éloigna autant pour éviter Griffon-Ours que pour aller faire quelque toilette ; ce qui n'était pas sans nécessité. Car les Sauvages et le feu ne lui avaient guère laissé d'autres vêtements que les tatouages dont on l'avait grotesquement barbouillé. Heureusement qu'il faisait nuit. Il courut à sa cabane, répondit à l'étreinte de la vieille femme toute heureuse de le voir encore en vie, et se lava de pied en cap pour faire disparaître les couleurs qui barbouillaient tout son corps.

L'épiderme, rougi par la chaleur du bûcher, lui cuisait fort, et en certains endroits il s'en allait par lambeaux. Encore, le Gascon pouvait-il s'estimer heureux d'avoir sauvé sa chair et ses os.

Le bruit s'éteignit peu à peu dans le village, et tout y était paisible quand Mornac eut fini de se débarbouiller.

Il en était à se couvrir de vêtements plus chrétiens lorsque la portière du ouïgouam s'écarta doucement pour laisser passer le Renard-Noir.

La vieille femme qui venait de se coucher se mit sur son séant et resta bouche bée, lorsqu'elle aperçut le Huron.

Le Renard-Noir s'avança vers elle, lui dit quelques mots que Mornac ne comprit pas, et, en terminant, fit le signe de la croix.

La vieille parut aussitôt rassurée.

—Le chef a fait entendre à la vieille mère, dit-il ensuite au chevalier, qu'il est ton ami, qu'il ne veut aucun mal à cette femme et que lui aussi est chrétien. Elle est satisfaite. Je n'ai rien à craindre. Parlons.

—A vos ordres, chef.

—Que mon fils me dise d'abord pourquoi on l'avait attaché au bûcher quand je suis entré dans la bourgade ?

Mornac raconta en quelques mots sa malheureuse tentative de fuite avec mademoiselle de Richécourt.

Le Huron sourit plusieurs fois au récit de cette imprudente escapade et reparti :

—Il faut que mon fils soit bien inexpérimenté pour avoir agi de la sorte et qu'il connaisse bien peu les hommes de ce pays pour avoir cru leur échapper aussi facilement. N'importe le jeune homme est brave. Je l'ai bien vu lorsqu'il était sur le bûcher. Aussi allais-je me dévouer pour lui et tâcher de couper ses liens et de m'enfuir avec lui. Mais le grand bruit que les esprits ont fait en secouant la terre, et le dévouement de la belle vierge blanche m'ont devancé. Je vais essayer de vous faire fuir, moi, en y mettant toute la ruse d'un vieux chef. L'autre homme à la face pâle, où est-il ?

—Vilarme ?

—Oui.

—Ne nous inquiétons pas de lui, et puisse-t-il rester ici où il est bien plus à sa place qu'en pays civilisé. A moins que vous n'aimiez mieux que je le tue avant de partir.

Le chef huron ouvrit de grands yeux en découvrant cette haine mortelle qui lui semblait exister entre Vilarme et Mornac.

Celui-ci qui s'en aperçut, exposa en quelques mots au Renard-Noir les méfaits du mécréant.

Le Huron reparti :

—C'est un chien enragé. Il faudra s'en débarrasser. Avez-vous d'autres amis dans le village que la vieille femme d'ici ?

—La Perdrix-Blanche, qui est la propre sœur de Griffon-Ours. J'ai sauvé son enfant. Il se noyait. Depuis ce temps elle semble beaucoup adorer mademoiselle de Richécourt. Elle connaissait notre fuite de ce soir et n'en a rien dit à personne. Sans la trahison de ce maudit Vilarme....

—Oah ! bien, elle vous aimera encore. Le chef va l'aller voir tout de suite. Que le jeune homme attende mon retour.

Il sortit et gagna, à pas de loup, le ouïgouam de la Perdrix-Blanche.

Il tira la peau qui servait de porte et regarda à l'intérieur.

Les deux femmes étaient seules.

Le Renard-Noir entra.

Mademoiselle de Richécourt le reconnut ; mais la Perdrix-Blanche ne put retenir un cri.

Le Renard-Noir s'avança vers l'Iroquoise en lui faisant signe de se taire, et commença avec elle en dialecte iroquois, un entretien qui se peut traduire comme suit :

—Que la jeune femme n'ait point peur. Le Huron ne lui veut pas de mal. Il est l'ami de la jeune vierge pâle et du jeune homme blanc qui a sauvé ton enfant prêt à se noyer. Es-tu bien reconnaissante au jeune homme.

La mère jeta un regard de feu de ses grands yeux noirs sur l'enfant qui dormait dans un coin de la cabane et répondit :

—S'il fallait mourir pour lui, je quitterais volontiers la vie.

—Tu peux la sauver à moins que cela.

Ecoute. Tu connais la croyance commune aux Sauvages au sujet des maladies et de certains rêves fâcheux, ainsi que le soin qu'ils prennent d'en détourner le cours et l'accomplissement. Demain fais venir tes parents et tes amis et annonce-leur que tu es malade et que tu as rêvé, pendant la nuit, que tu étais menacée de mort. Tu demanderas qu'on fasse un festin à tout manger pour apaiser la colère de l'esprit.

On ne pourra point te refuser. Le soir, pendant que tout le village sera plongé dans les jouissances du grand repas, je ferai évader la vierge blanche et son ami. La jeune femme consent-elle ?

La Perdrix-Blanche réfléchit un instant et répondit :

—Si le guerrier huron veut promettre qu'il ne fera aucun mal à mon frère Griffon-Ours, j'obéirai :

L'œil fauve du Renard-Noir étincela ; son bras eut un mouvement nerveux. Néanmoins il répondit :

—Il y a bien longtemps que le chef huron veut se venger de Griffon-Ours. Mais ma vengeance attendra et je n'entreprendrai rien encore contre ton frère. J'ai dit.

—Alors, tu seras obéi.

—Fais donc que le festin ait lieu demain soir ?

—Demain, à la tombée du jour aura lieu le grand repas.

—La jeune femme a un bon cœur et le Grand Esprit lui en tiendra compte un jour.—Mademoiselle, dit-il ensuite en se tournant vers Jeanne qui écoutait tout sans rien comprendre, prenez garde, d'ici à demain, d'irriter Griffon-Ours pour qu'il ne porte pas sur vous des mains violentes. Soyez prudente et tranquille. Mes frères blancs, le vieux coquer de bois et le jeune fils de la dame que vous appelez votre mère, veillent avec moi de loin sur vous ; demain, peut-être, vous serez libre.

La jeune fille lui serra la main.

Lui, attendant du bruit au dehors, disparut aussitôt.

Une minute plus tard et il se serait rencontré avec Griffon-Ours qui entra dans le ouïgouam, et fit un geste de mécontentement à la vue de la Perdrix-Blanche qui veillait à côté de mademoiselle de Richécourt.

—Ma sœur la vierge blanche s'ennuie donc beaucoup dans mon village ? puis qu'elle a voulu le quitter sans m'attendre pour m'offrir ses adieux, dit-il d'un ton railleur.

Mademoiselle de Richécourt ne répondit point.

—La belle jeune fille regrettait peut-être mon absence, continua l'Iroquois en redoublant d'ironie ; et voilà pourquoi elle a voulu aller sans doute au devant de moi avec son jeune ami qui te semble se moquer trop de la mort. Pour vous éviter par la suite autant de trouble et pour vous retenir au village, vous allez devenir la femme du chef. Quant au jeune guerrier, votre ami, il est brave et me suivra dans mes expéditions. Le chef est fatigué ce soir, et la vierge blanche ne l'est pas moins. Aussi les cérémonies de notre union n'auront pas lieu cette nuit, mais pendant la suivante.

Il contempla un instant Jeanne pour saisir l'impression que ces paroles produiraient sur sa physionomie.

Celle-ci ne leva pas seulement les yeux et resta impassible.

—J'ai dit, acheva le chef avec une énergie d'expression qui marquait sa décision irrévocable.

Et il sortit du ouïgouam.

Le Renard-Noir avait rejoint Mornac.

—La Perdrix-Blanche consent à nous aider, dit-il au chevalier qui l'attendait avec impatience. C'est une bonne femme. J'ai vu dans ses yeux qu'elle ne mentait pas et que son cœur t'est sincèrement dévoué. Maintenant, mon fils, écoute-moi bien. Demain, durant le jour, à l'approche du grand festin, tu verras entrer dans le village un homme qui a longtemps couru les bois et qui connaît toutes les ruses des sauvages. Il sera déguisé. Prends garde de le reconnaître pour un ami ; c'est Joncas. Feins ne l'avoir jamais vu. Il apportera de l'eau-de-feu pour échanger contre des pelletteries, des mocassins et des raquettes qui nous serviront pendant notre fuite à Stadacona ; l'hiver est proche. Tu comprends que l'eau-de-feu devra couler à flots dans le grand repas à tout manger. Tu assisteras à ce festin et tu agiras comme les autres. Tâche de faire boire Griffon-Ours pour qu'il s'endorme. Toi, prends garde.

—Sois tranquille, mon vieux, interrompit Mornac en souriant. Je suis, sur ce sujet, de force à tenir tête à n'importe quel gaillard du village.

—Bon ! L'obscurité venue, tu t'assureras que tous, ou à peu près, sont engourdis par la viande et l'eau-de-feu, sauve-toi doucement et viens aussitôt sous ce ouïgouam. Je t'attendrai ici avec mes deux camarades. As-tu compris ?

—Parfaitement.

—Bien. Oh ! évite de rencontrer, durant le jour, la vierge blanche : Griffon-Ours aura moins de soupçons. Sans qu'on te remarque, fais savoir à la jeune fille de s'habiller et de se chauffer chaudement. Il commence à faire froid dans les bois. A présent je m'en vas. Sois prudent.

Il vit en sortant qu'il tombait une petite pluie froide et serrée.

—Bon ! dit-il, voilà qui va effacer la trace de mes pas en fondant la neige.

Et il s'éloigna sans bruit pour aller rejoindre Louis Julliet qui l'attendait avec impatience dans la grotte du champ des morts.

CHAPITRE XVII.

OU IL EST PARLÉ D'UN CHARLATAN, ET D'UN MARCHAND D'ORANGE QUI VENDAIT TOUTES AUTRES CHOSES QUE DES FRUITS DU MÊME NOM.

Le lendemain, dès le matin, il y avait grande rumeur dans la cabane de la Perdrix-Blanche. Les parents et les amis de la jeune femme y étaient accourus en apprenant qu'elle était malade.

Le ouïgouam était plein de gens qui, tout ainsi que les commerces de nos pays civilisés, donnaient sur la présente maladie les opinions et les conseils les plus opposés.

Assise à côté d'elle, Jeanne feignait de soigner la malade. Celle-ci, de temps à autre, laissait échapper quelques plaintes, tout en racontant un rêve pénible qu'elle avait eu durant la nuit et qui lui présageait sa fin prochaine.

A cette révélation il n'y eut qu'un cri dans la cabane.

—Le Jongleur ! Où est-il ? Q'on aille chercher le Jongleur ! Lui seul a la vertu de guérir toutes sortes de maux en parlant aux bons et aux mauvais esprits.

Averti aussitôt, le jongleur vint et dit en entrant :

—Si le méchant Esprit est ici, nous le ferons bien vite déloger !

Cela avec une grande suffisance. Puis avec un de ces airs graves et recueillis que nos plus importants médecins lui auraient envié, il s'approcha de la malade.

Ju n'avancerai pas ; qu'il lui prit le pouls ; car je doute fort que la découverte de la circulation du sang, faite seulement en 1628 par le célèbre Harvey, fût encore parvenue à la connaissance des jongleurs de la bourgade d'Aguiar. Cependant je puis affirmer qu'il fit subir à la malade une foule de questions et jeta sur elle un de ces coups-d'œil de connaisseur comme en ont nos médecins les mieux posés.

—Le cas est grave, dit-il en sortant, et j'ai besoin de me retirer à l'écart pour parler à l'Esprit.

Il se fit élever sur le champ une espèce de tente à côté du ouïgouam et s'y installa seul. On l'entendit bientôt qui chantait, dansait et hurlait comme un possédé. Quelquefois pourtant il s'arrêtait et semblait prêter l'oreille à quel le interlocuteur invisible auquel il répondait en l'accablant d'injures, et en le sommant de quitter tout de suite le corps de la malade.

Au bout d'une heure de ce fatigant manège il revint tout en sueur auprès de sa patiente, et tel qu'un médecin qui s'informe des effets apéritifs de sa rubarbe et son séné, il lui demanda si maintenant elle ne se sentait pas mieux.

Pour toute réponse la Perdrix-Blanche changea ses plaintes en cris douloureux qui convinquirent l'assistance que le mal augmentait rapidement.

De plus en plus sérieux le jongleur se pencha sur sa patiente et lui saisit le bras, qu'il se mit à lui sucer. Tirant avec sa langue quelques osselets qu'il avait tenus cachés dans sa bouche, il s'écria :

—Prends courage ! ces os qui sortent de ton corps sont un signe que je viens d'en arracher la maladie. Mais pour que tu sois guérie plus vite, et afin de conjurer les effets du vilain rêve que tu as fait, il convient d'envoyer, sur l'heure tes parents et tes amis à la chasse aux élans et aux orignaux pour manger ce soir de ces sortes de viandes dont dépend ta guérison.

C'était tout profit pour les jongleurs que d'ordonner ainsi un festin à tout manger où ils s'en donnaient de gogo.

Ces sortes de repas étaient d'ailleurs tellement dans les usages établis que la Perdrix-Blanche n'avait pas même eu la peine de demander celui que le jongleur s'était empressé d'ordonner.

Griffon-Ours était dans le ouïgouam de sa sœur. Sa qualité de plus proche parent de la malade lui faisait un devoir de se mettre à la tête du parti de chasse. Aussi eut-il un instant de défiance. Mais sa sœur se plaignait toujours, et il ne pouvait refuser de tout faire en sa puissance pour contribuer à sa guérison. Il sortit donc aussitôt de la cabane en donnant l'ordre aux plus habiles chasseurs de se préparer à le suivre.

Avant d'aller lui-même prendre ses armes, il avisa deux jeunes guerriers, en posta un à l'entrée de la cabane, et lui enjoignit d'en défendre l'entrée à Mornac et à Vilarme et de passer la tête à celui des deux qui voudrait y entrer. Mlle de Richécourt ne devait pas non plus avoir la liberté de sortir du ouïgouam avant le retour du chef.

Le second factionnaire eut pour consigne d'épier Vilarme et surtout Mornac et de les empêcher au besoin de sortir du village.

Tous deux ne devaient être relevés de faction qu'au retour du parti de chasse.

Malheureusement pour le chef iroquois ses

précautions étaient tardives et inutiles, car Mornac avait pu, tout à loisir, le matin même, se mêler à la foule qui avait envahi le ouïgouam de la Perdrix-Blanche, et faire part à sa cousine des instructions du Renard-Noir. Peu lui importait donc ensuite d'être épié, ce dont il s'aperçut bientôt du reste.

Pour ce qui est de Vilarme il fut la seule victime de la méfiance de Griffon-Ours ; car le baron, dont la figure sinistre annonçait ce jour-là quelque mauvais dessein, parut fort désappointé d'être menacé d'un coup de tomahak, lorsqu'il voulut pénétrer dans la cabane qui abritait Mlle de Richécourt.

Il était passé midi, le parti des chasseurs avait depuis longtemps disparu sous les bois dont les feuillages desséchés jonchaient la terre durcie par la gelée.

Le village était paisible, le temps sombre et froid força les Iroquois à rester sous les ouïgouams, où l'on faisait grand feu, si l'on en jugeait par les gros flocons de fumée blanche qui s'en échappaient en spirales ourtées.

L'on n'entendait seulement que quelques imprécations suivies de coups, qui parlaient du ouïgouam de la Corneille. Chacun savait que c'était pour elle une habitude de battre régulièrement tous les jours le baron de Vilarme, son mari adoptif, et l'on ne s'en inquiétait pas davantage.

Seul dans la cabane de la bonne et vieille femme qui lui avait une fois sauvé la vie, Mornac s'occupait tranquillement de ses petits préparatifs de départ, sans s'inquiéter aucunement de celui qui, caché dans une cabane voisine, épiait sa sortie et ne pouvait pourtant savoir ce que le gascon faisait chez soi.

Sur les trois heures de l'après-midi un Iroquois qui sortait de sa cabane aperçut un canot remontant la rivière Manhatte. Il était dirigé par un seul homme et venait du côté du village.

Le Sauvage poussa un cri guttural. Plusieurs autres sortirent aussitôt de leurs ouïgouams.

Le premier leur indiqua le canot du doigt. Ils s'élançèrent aussitôt hors de l'enceinte du village.

Arrivés sur le bord de la rivière, ils reconnurent que c'était un homme blanc qui montait l'embarcation.

En quelques minutes celui-ci gagna la rive où se tenait le groupe auquel il adressa la parole en hollandais.

Les Iroquois qui commerçaient avec les habitants de la Nouvelle-Hollande, leurs alliés, lui souhaitèrent la bienvenue.

L'homme débarqua en leur demandant :

—Avez-vous des fourrures et des raquettes ?

L'hiver approche et j'ai besoin de ces effets.

—Tu en trouveras au village. Que nous apportes-tu en échange ?

—De la poudre et de l'eau-de-feu.

—De l'eau-de-feu ! Oah ! viens avec nous.

—Aidez-moi à porter ces barils.

On enleva le tout en un tour de main, tandis que l'étranger prenait un long mousquet couché à l'arrière du canot et le jetait négligemment sur son épaule. Tout on suivant les Sauvages il soufflait, pour en raviver la flamme sur une longue mèche allumée qui s'enroulait près de la lumière de son arquebuse.

Arrivé au milieu du village il s'arrêta et fit signe de déposer les barils à terre.

—Allez me chercher des peaux de castor, de renard et de bufflo, des raquettes et des souliers de peau de daim, dit-il en s'appuyant d'un air résolu sur le canon de son mousquet.

Mornac attiré par le mouvement de va et vient sortit de son ouïgouam et vint se mêler au groupe de Sauvages qui entouraient l'homme blanc.

Joncas et lui se reconnurent aussitôt. Mais tous les deux se regardèrent froidement comme s'ils ne s'étaient jamais vus.

Jon as qui avait couru longtemps les bois et qui, comme trappeur, avait eu des relations fréquentes avec les habitants de la Nouvelle-Hollande parlait assez bien la langue de cette population. Muni d'une forte somme que Mme Guillot lui avait remise il s'était rendu à Orange après avoir laissé ses deux compagnons dans la grotte du champ des morts.

Au fort d'Orange il s'était procuré un canot, un baril de poudre, quatre d'eau-de-vie et s'était embarqué avec ces marchandises sur la rivière Manhatte qu'il avait remontée jusqu'au grand village d'Aguiar.

Quand on eut entassé à l'ovie aux pieds du faux marchand des paquets de pelletteries de toutes sortes, des souliers de peau de caribou et des raquettes, il se mit à choisir ce qui lui convenait et à discuter les prix avec toute l'appât d'un véritable commerçant.

Ces négociations durèrent une bonne heure au bout de laquelle on entendit des cris de triomphe qui partaient de la bordure du bois.

C'était le parti de chasseurs qui revenait chargé de gibier.

Griffon-Ours s'informa de la cause du rassemblement qui s'était fait au milieu du village et s'approcha comme les autres de Joncas qui le regarda d'un œil indifférent et qu'il ne reconnut point.

—Quelles sortes de marchandises mon frère a-t-il donc apportées ? demanda l'Iroquois à Joncas.

—De la poudre et de l'eau-de-feu, chef.

(A continuer.)

Le 15 Octobre approche ! Ne perdez pas une minute. Payez votre abonnement de suite.

NOTES SUR L'IRLANDE.

LE "HOME LIFE" EN IRLANDE.

"Poor Ireland"—la "pauvre Irlande" revient à chaque instant dans les discours du peuple irlandais. Tous ont l'air de réclamer pour la patrie une prééminence dans la misère, le prestige sacré du malheur. Quoique un peu trop larmoyantes, ces plaintes sont assez bien fondées. On a beau connaître les quartiers populeux de Londres, on a beau se familiariser avec la vie des pêcheurs bretons et visiter ces grands centres industriels de Lancashire en temps de famine, rien ne vous donne une idée du dénûment normal accepté des populations du nord et de l'ouest de l'Irlande. Wicklow est loin d'être le comté le plus pauvre, et cependant nous y avons remarqué des villages entiers où pas un habitant ne possédait une paire de souliers. Au milieu d'une grande plaine nue et stérile on voit de temps en temps la silhouette roide et angulaire d'une caserne de police. Il n'y a que là-dedans que l'on porte des souliers, il n'y a qu'entre ces quatre grands murs, sous ce solide toit d'ardoise, que l'on mange trois fois par jour et que la viande de boucherie n'est plus un mythe pour personne. Au dehors c'est un peuple de mendiants; en dedans c'est une brigade de constables, bien nourris, qui—de fait—maintiennent la mendicité—sans doute comme une des mille institutions anglo-saxonnes auxquelles on ne peut toucher sans être traité de félicien et de pétroleur. Il se peut qu'ailleurs, cette applique constante de la maxime bismarckienne: la force prime le droit, n'aurait que très-peu d'influence sur le développement des ressources industrielles ni sur le progrès moral. Mais ici l'initiative individuelle est nulle: c'est une race au sang chaud, à l'imagination vive et pétulante; il lui faut un principe d'autorité, il lui faut peut-être des tyrans féodaux—mais des tyrans qui la comprennent, qui lui appartiennent. Ce n'est pas avec des gens de bureau venus de Londres la plume derrière l'oreille, ce n'est pas avec quelques milliers de gendarmes phlegmatiques que l'on fera sortir ces vaincus de leur torpeur séculaire. Mais ceci soit dit en passant. Il s'agit pour le moment de donner une idée de l'intérieur irlandais, du "home life," des moyens et des habitudes de ce peuple que les Anglais citent comme le plus insouciant et le plus paresseux de l'univers.

Je suis allé voir un Français demeurant dans le comté Wicklow, et propriétaire de vastes terrains au bord du lac Tay. Il n'a pu échapper à la fatale influence celtique. La villa est jolie, meublée luxueusement, entourée de jardins anglais bien ratissés, bien propres, avec cet air endimanché que les quakers admirent. Mais quel monde! quelle valetaille—le trop plein d'un dépôt de mendicité, un campement de bohémiens; une cour de *workhouse* le samedi soir! Quatre grands gaillards se promenaient de long en large dans la cuisine. D'autres se tenaient adossés aux portes des écuries. Des filles couraient çà et là, pieds nus, sans but, sans mission. C'étaient les parasites de la maison, c'étaient des clients à la façon romaine, des pauvres diables qui vivaient des miettes tombées de la table du maître, qui gagnaient un penny de temps en temps en tenant un cheval, en faisant une course, qui n'avaient d'occupation que celle que le hasard leur fournissait. Toute maison irlandaise est ainsi encombrée. Le propriétaire de la villa de Lough Tay nous a dit que la sienne faisait vivre au moins une quinzaine de ces vagabonds—en dehors du personnel régulier de l'établissement—personnel qui est toujours assez considérable.

A mesure qu'on descend l'échelle sociale la plaie nationale devient plus apparente. Nous sortions de la villa quand un ouvrier est venu nous présenter un petit enfant, le fils du maître, qu'il tenait dans les bras. Nous avons admiré l'enfant. L'ouvrier nous a immédiatement demandé "un petit six-pence" (douze sous) pour régaler le bambin. Ce sont partout les mêmes supplications: "Un penny s'il vous plaît", "donnez-moi quelque chose, mon joli gentilhomme", "votre honneur ne me refusera pas un morceau de pain", etc. Les véritables Irlandais sont fiers comme des Hidalgos. Ils n'ôtent le chapeau que devant le curé et le squire. Mais mendier ne leur semble pas déshonorant. Ils le font naturellement, simplement, avec des gestes d'une dignité admirable. Et ils ont une excuse permanente, la misère, une misère réelle, sordide, affreuse. Nous avons réussi à faire causer un petit garçon de neuf ans qui revenait de l'école. Ce n'était pas l'école communale (on a peur

de la propagande protestante qui se fait dans la plupart de ces établissements), mais une institution privée, où l'on payait. "Combien?" avons-nous demandé. "Etais-ce un penny par semaine? Non." "quelque chose au bout de l'année?" "Un sac de farine, des pommes de terre?" Le petit n'en savait rien, mais ce "quelque chose" qu'on donnait devait être bien maigre, car c'était le quatrième fils d'une veuve, une pauvre femme qui gagnait deux ou trois pence par jour en filant le lin. L'enfant n'avait pas d'ouvrage, disais-je à la personne n'avait de l'ouvrage. Sa mère avait une cabane, pas de terre, pas le plus petit champ de pommes de terre, rien que la cabane. Comment vivaient-ils? Sa mère filait, tricôtait des bas. "Elle n'en porte pas elle-même", ajoutait-il en riant. Et lui vivait en mendiant. Son frère, c'était le capitaliste de la famille, un capitaliste de quatorze ans, gagnait sept shillings par semaine en conduisant les *jaunting-cars* (sorte de *dog-cart* ayant des sièges devant et derrière), pour les touristes. Et les cinq s'habillaient, se nourrissaient, payaient le loyer et l'école avec douze shillings par semaine! N'est-ce pas navrant? n'est-ce pas que cela explique bien des erreurs, bien des défaillances, bien des crimes? J'aurais voulu mettre quelques honorables membres de la Chambre du commerce en face de cette misère. J'aurais voulu leur montrer cette cabane ouverte à tous les vents, dont le chaume avait gardé toutes les pluies, comme une vieille éponge. Les maigres cochons, dont la litière encombrait et empestait l'unique chambre, eussent paru comme autant de preuves de "l'ircurie irlandaise" aux habitués des clubs du Pall-Mall; la franche nudité des marmots eût choqué la pudeur puritaine des prédicateurs de Exeter-Hall. Mais l'expérience n'eût pas été sans résultat. Nous eussions eu moins d'optimistes pour déclarer que la "réconciliation de l'Irlande" est un fait accompli, et pour soutenir que la domination anglaise dans l'île sœur—à la mode de Cain—est synonyme de progrès moral et matériel.

E. J.

FAITS DIVERS.

CHRISTOPHE COLOMB.—Les italiens résidents de Philadelphie viennent d'ouvrir en cette ville une "fair" dont le produit sera consacré à l'érection d'un monument à Christophe Colomb dans le parc Fairmount. On estime que le coût de la statue sera de \$19,000, piédestal compris, et que l'inauguration pourra avoir lieu le jour de l'ouverture de l'Exposition du centenaire. La statue aura 12 pieds de haut et sera en marbre de Carrare. On en confiera l'exécution à un sculpteur italien. Sur le piédestal seront inscrits les mots: "L'Italie à l'Amérique. En commémoration du premier centenaire de l'indépendance américaine, 4 juillet 1876." Lundi, jour de l'ouverture de la "fair", les Italiens de Philadelphie ont donné un banquet qui a réuni de nombreux convives, parmi lesquels M. Stokely, maire de Philadelphie, le général Norton, les colonels Myerarch et Forney, M. Alonzo Viti, consul italien à Philadelphie, etc. Il a été donné lecture de lettres du président Grant, du ministre d'Italie à Washington, des consuls à New-York, Baltimore et St. Louis et de divers autres personnages s'excusant de ne pouvoir accepter l'invitation qui leur avait été adressée, et envoyant pour la plupart des souscriptions pour la statue projetée.

HOME, SWEET HOME.—Avant-hier a eu lieu l'inauguration dans le Prospect Park, de Brooklyn, en présence de 20,000 spectateurs, du buste en bronze de John Howard Payne, offert au parc par le club Faust, de Brooklyn. Payne est l'auteur d'une chanson populaire et larmoyante dont il ne faut pas dire de mal, car elle est pleine de bonnes intentions, une véritable Berquinade rimée. Des discours ont été prononcés par MM. Kinsella, président du club Faust, et Stranahan, président de la commission du parc. Le bouquet a été une ode composée et récitée par M. Saxe.

BALLONS.—On mande de Boston, le 28: On a des nouvelles de l'aéronaute King, parti jeudi dernier de Plymouth (New-Hampshire) dans un ballon gonflé avec le gaz hydrogène. Il a traversé à une grande hauteur toute la région des Montagnes-Blanches, et ayant rencontré un courant nord-est, il est allé descendre dans la plantation Riley, Etat du Maine. Il est resté en l'air 2 heures 26 minutes et a parcouru 80 milles environ. Il a atteint une altitude de près de dix neuf mille pieds, et il a passé à trois milles au-dessus des pics les plus élevés des Montagnes-Blanches. La descente s'est effectuée heureusement, mais il s'en est fallu de peu que M. King ne fût emporté dans les déserts du Maine.

DÉSASTRES AÉRIENS.—L'aéronaute J. W. Bailey vient de périr, victime d'un horrible accident. Jeudi, il a fait une ascension de Fair Grounds, à Wapello, (Iowa), dans un ballon gonflé à l'air chaud. M. Bailey se tenait suspendu par les mains à un trapèze. Au moment du départ le ballon a pris feu, mais il paraît que l'aéronaute ne s'en est aperçu que trop tard pour pouvoir essayer de sauter à terre avec quelque chance de salut. Il est resté cramponné à son trapèze, au dessous du ballon qui, tout en brûlant, montait avec une extrême rapidité. Il avait atteint une altitude de 1,500 pieds environ quand, les cordes de suspension du trapèze ayant été consumées, le malheureux aéronaute a été précipité à terre. Il est allé tomber à un quart de mille environ du point de départ. Les deux jambes avaient pénétré dans le sol ju-qu'aux genoux. Le reste du corps n'était qu'une pâte sanglante et méconnaissable.

Le prince impérial..... d'Allemagne vient d'être élevé à la dignité de chevalier de l'ordre de l'Elephant blanc de Danemark.

Encore un système de défense! s'est écrié M. de Bismark en se frottant les mains.



ROUTE DE LA RIVIERE ROUGE.

AVIS est par le présent donné que le Département des Travaux Publics cessera de transporter des Passagers et du Fret sur cette Route, à compter du et après le 10 Octobre prochain. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 24 Sept. 1873. 4-40-3f

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant eu vain essai de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresse: J. H. REAVES, 78, rue Nassau, New-York. 4 40-1 an.

GEORGE YON,

MARCHAND DE PORCELES, PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de pièces d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; aussi un assortiment de champlures importées. Toutes commandées exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND. Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endo sées, "Soumission pour le Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI MIDY, le 18me jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction de 14 écluses et 14 barrages avec pertuis, un certain nombre d'arcs-boutants et de piliers de pont, les creusements des écluses et des barrages, les biefs intermédiaires, etc., sur la nouvelle partie du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections dont 6 portant les numéros respectifs 2, 3, 4, 5, 6 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le Cimetière Ste. Catherine, et dont 3 (numéros 12, 13 et 14), s'étendent du côté Nord du chemin de fer Great Western, jusqu'àuprès. Brown's Cement Kilns. Des Soumissions seront aussi reçues pour l'agrandissement et le creusement du pisme du canal actuel entre Port Robinson et l'Aqueduc à Welland; les travaux seront divisés en sections, ayant chacune une largeur d'un mille environ. Des Soumissions sont aussi demandées pour le parachèvement du creusement et de l'agrandissement du Havre à Port Colborne.

Les Cartes de ces différentes localités ainsi que les plans et devis des travaux seront visibles à ce bureau, le et après JEUDEI, le 25ME JOUR de SEPTEMBRE courant, où des blancs de soumission seront fournis. On peut avoir des informations relatives: ent aux travaux qui doivent être exécutés au nord de Thorold, en s'adressant au bureau de l'ingénieur résidant à Thorold; et les plans, etc., des travaux devant être faits dans le voisinage du Port Robinson et au-dessus de ce port, seront visibles au Bureau de l'ingénieur résidant à Welland. Toutes les Soumissions doivent être faites sur les blancs fournis, et à chacune de ces soumissions doivent être apposées les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, et voulant se porter garants pour la parfaite exécution du contrat. Ce Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 Sept., 1873. 4-37-6f

1878.

NOUVEAUX POËLES DE PASSAGE A CHARBON.

CHES L. J. A. SURVEYER. 524, RUE CRAIG, MONTREAL.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCIERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25ms

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

Les effets de la Gomme d'Épinette Rouge L dans les maladies des Pouxmons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY E. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-7ds (Établi en 1838.)



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ES SOUMISSIONS adressées au sousigné, et endo sées "Soumission pour les Travaux sur la Rivière Richelieu" seront reçues à ce bureau, jusqu'à SAMEDI MIDY, le VINGT-SEPTIEME JOUR de SEPTEMBRE courant, pour la confection des travaux suivants, savoir: Des Piles de support et Futaies dans la Rivière Richelieu, au-dessus du pont du chemin de fer à Belœil. [ET POUR] Agrandir la Jetée d'Amarrage à l'entrée inférieure du Canal Chambly; [ET A. 831] Pour la construction d deux maisons pour les gardiens d'écluse et de pont sur le Canal Chambly. Chaque ouvrage formera un contrat séparé. On pourra voir les plans et devis des travaux en question au bureau du Canal Chambly, Montréal, le et après JEUDEI, le SEIZIEME JOUR de ce mois, où l'on pourra se procurer les blancs imprimés de soumission et autres informations. Les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Sept. 1873. 4-39-3 f

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-38ms

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston, E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E.-U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. tendue de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, Rue Notre-Dame, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44ms

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses: 4-20ms G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 173, Rue St. Antoine, Montréal, Canada.